



**Construisons la coopération
transfrontalière de demain !**

**Gestalten wir die grenzüberschreitende
Zusammenarbeit von morgen !**



Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière

→	Ambitions de la Collectivité européenne d’Alsace : Mots du Président.....	2
→	Élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière : Un engagement fort de nos partenaires.....	3
	1. L’adoption d’un Schéma alsacien de coopération transfrontalière : une obligation légale ...	4
	2. Un Schéma en cohérence avec les documents listés dans la loi Alsace.....	9
	3. Un Schéma qui s’articule avec les orientations partagées au niveau du Rhin supérieur	13
→	Les thématiques du Schéma alsacien de coopération transfrontalière	15
	1. Agir pour préserver notre qualité de vie	16
	2. Bâtir des ponts pour se rejoindre	20
	3. Se former et travailler ensemble	33
	4. Le Rhin supérieur, la vallée de la vie	38
	5. Innover pour rayonner	45
	6. Se parler, se comprendre	50
	7. Partager notre patrimoine commun	55
	8. Faciliter la vie du citoyen frontalier	68
→	L’enjeu du suivi des projets inscrits dans le Schéma	72
→	Avis du Conseil de développement d’Alsace	75



Ambitions de la Collectivité européenne d'Alsace : Mots du Président

Chers partenaires de la coopération transfrontalière du Rhin supérieur,
Mesdames, Messieurs,

À l'échelle du Rhin supérieur, nous partageons non seulement une histoire commune, un espace géographique très favorable avec une faune et une flore d'exception et un patrimoine culturel mais aussi des valeurs essentielles, la valeur travail par exemple, un goût très prononcé pour l'innovation, des savoir-faire singuliers et la constante volonté d'accéder à une certaine qualité de vie.



Les projets que vous découvrez dans le Schéma alsacien de coopération transfrontalière sont porteurs de ces valeurs et de nos aspirations communes. Ils permettent au Rhin supérieur de faire face aux nouveaux défis qui lui sont imposés : la crise sanitaire, l'incertitude politique et militaire aux portes de l'Europe qui fragilisent nos souverainetés énergétique et alimentaire.

En mai dernier, nous présentions les contours de ce Schéma sous la forme d'un travail méthodique qui s'appuyait sur des enjeux structurants : « faire face ensemble », « rayonner ensemble » et « faire mieux ensemble ». Dans une démarche de co-construction avec l'ensemble des partenaires et des citoyens du Rhin supérieur, il résulte d'un questionnement fondamental sur ce qui nous réunit à l'échelle rhénane et sur ce qui nous lie dans ce merveilleux territoire, en partant des besoins de chacun et des réalités du terrain.

Vous le constaterez, la grande majorité des projets favorise les transitions nécessaires à l'échelle rhénane : transitions écologique, démographique, démocratique, mobilitaire, urbanistique et numérique. Ils s'attachent également aux questions liées à l'attractivité, au bilinguisme, à la culture, au tourisme et au sport. Dans le choix qui s'est imposé à nous, nous nous sommes posés la question de l'amélioration qu'apportent ces projets à la vie des habitants de l'espace rhénan. En cela, le Schéma constitue un plan d'action stratégique de mise en œuvre des projets transfrontaliers opérationnels qui auront un fort impact sur la vie des citoyens et des citoyennes du Rhin supérieur. En tant que chef-de-file, nous souhaitons nous montrer facilitateurs et accélérateurs de la coopération et de ce travail collectif.

Aujourd'hui, la somme de ces projets permet à l'ensemble des partenaires de la coopération transfrontalière du Rhin supérieur d'impulser une nouvelle vision de manière transversale : la création de la Life Valley. Il s'agit d'identifier et de mieux faire connaître à travers le monde l'espace du Rhin supérieur comme un espace privilégié dédié à la vie en insistant sur deux de ses expertises historiques : santé et respect de l'environnement.

Cette Life Valley nous permet de nous projeter : elle constitue un espoir pour notre jeunesse et l'ensemble des habitants du Rhin supérieur ; elle dessine les contours de notre communauté de destin pour l'avenir.

Chers partenaires, je tenais à vivement vous remercier pour votre implication ainsi que pour le travail effectué au cours de ces derniers mois. Le présent document ne marque que le commencement d'un grand travail qui reste à accomplir pour porter l'ambition transfrontalière qui nous unit.

Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace
Frédéric BIERRY

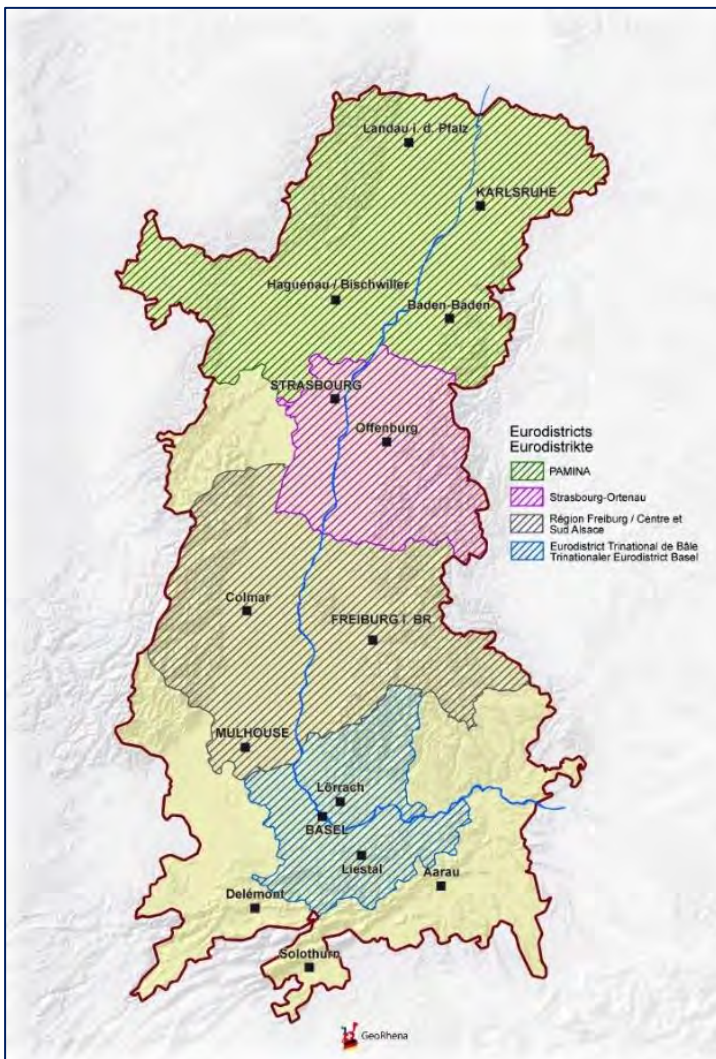


Élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière : Un engagement fort de nos partenaires

Souhaitant impliquer d'emblée ses partenaires et amis allemands et suisses à sa démarche, la Collectivité européenne d'Alsace a mis en place **une concertation dépassant largement les attendus de la loi**. De nombreux partenaires ont été associés afin de travailler sur des projets communs et de leur montrer l'unité de vue des acteurs français autour d'enjeux partagés.

L'exercice d'élaboration du Schéma a été l'occasion de disposer d'**une vision pratiquement complète des actions de coopération mises en œuvre et en cours de préparation à l'échelle du Rhin supérieur**. Il s'agit d'un exercice de grande ampleur qui n'avait encore jamais été réalisé et qui a été l'occasion pour les acteurs du Rhin supérieur de découvrir de nouveaux projets, voire de s'y associer.

»» Le territoire transfrontalier du Rhin supérieur



Territoires de coopération du Rhin supérieur

(Source : GeoRhena 2015)

3 pays pour une superficie de **21 526 km²**

6,2 Millions d'habitants

Le Rhin, frontière de **350km**

272 milliards d'euros de PIB

100 000 travailleurs frontaliers

240 000 entreprises

600 clusters d'entreprises

6 universités regroupées dans le réseau EUCOR avec **150 000** étudiants et **30 000** enseignants

8 partenaires dans le réseau académique TriRhenaTech

5 prix Nobel primés dans les universités

4 Groupements européens de coopération territoriale (Eurodistricts)

44% de surface forestière avec **12** parcs naturels et **2** réserves de biosphère

1. L'adoption d'un Schéma alsacien de coopération transfrontalière : une obligation légale

»» Ce que dit la loi

Selon la loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace dite « loi Alsace », « *la Collectivité européenne d'Alsace est chargée d'organiser sur son territoire, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics en matière de coopération transfrontalière.*

A ce titre, la Collectivité européenne d'Alsace élabore un Schéma alsacien de coopération transfrontalière. Elle associe notamment à son élaboration l'Etat, la région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg et les autres collectivités territoriales concernées ainsi que leurs groupements et les groupements créés en application des articles L. 1115-4-1 et L. 1115-4-2 [du Code général des Collectivités territoriales] », c'est-à-dire les Eurodistricts et les Groupements européens de coopération territoriale (GECT).

La loi précise également que ce Schéma doit être « *élaboré pour la première fois au plus tard le 1er janvier 2023* », qu'il doit être « *défini en cohérence avec le volet transfrontalier du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation* », porté par la Région Grand Est, et que « *le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg [...] est défini en cohérence avec le Schéma alsacien de coopération transfrontalière* ».

»» Un exercice partenarial de grande ampleur

La Collectivité européenne d'Alsace s'est emparée avec détermination de cette compétence nouvelle de chef de file de la coopération transfrontalière et a lancé **un large travail partenarial associant non seulement les partenaires listés par la loi, mais également ses voisins directs** : Länder de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg, Landkreise et Stadtkreise voisins, cantons de la Suisse du Nord-Ouest, organismes consulaires, structures de coopération transfrontalière, pour ne citer que quelques exemples.

En effet, il a paru indispensable aux conseillers d'Alsace de faire de ce Schéma une opportunité pour **réfléchir ensemble à notre communauté de destin rhénane et pour définir en commun des projets prioritaires** qui fassent consensus.

Le tableau suivant dresse la liste de plus de 50 partenaires, français, allemands, suisses et transfrontaliers qui ont participé à cet exercice partenarial de grande ampleur.

Liste des partenaires ayant participé à la démarche

France	Académie de Strasbourg, Agence Régionale de Santé Grand Est, ATMO Grand Est, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, Chambre des Métiers d'Alsace, Colmar Agglomération, Communauté de Communes Rhin-Brisach, Eltern Alsace, Maison de l'emploi, Mulhouse Alsace Agglomération, Pôle Emploi, Préfecture (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes), Région Grand Est, Saint Louis Agglomération et Service d'Incendie et de Secours.
Allemagne	BAAL Novo, Industrie und Handelskammer südlicher Oberrhein, Kreis Breisgau-Hochschwarzwald, Kreis Germersheim, Kreis Lörrach, Kreis Ortenau, Kreis Rastatt, Ministerium für Verkehr Baden-Württemberg, Ministerium für Wissenschaft und Gesundheit Rheinland-Pfalz, Regierungspräsidium Freiburg, Regierungspräsidium Karlsruhe, Regionalverband Südlicher Oberrhein, Staatskanzlei Rheinland-Pfalz, TechnologieRegion Karlsruhe, Ville de Karlsruhe, Ville de Landau, Wirtschaft Ministerium Baden-Württemberg, Zweckverband Regio-Nahverkehr Freiburg.
Suisse	Agglomération de Bâle, Canton Bâle Campagne, Canton Bâle Ville, Canton du Jura, Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest, Regio Basiliensis
Instances de coopération transfrontalière	Centre Européen de la Consommation, Comité de coopération transfrontalière, Conférence du Rhin supérieur, Conseil Rhénan, EUCOR, EURES-T, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (EDSO), Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), Eurodistrict Région Freiburg Centre et Sud Alsace (EDRFCSA), Eurodistrict PAMINA, Euro-Institut, Pilier Sciences RMT, RegioTriRhena, TRION-climate, TriRhenaTech, TRISAN.

»» Une méthodologie centrée sur l'opérationnel

La Collectivité européenne d'Alsace s'est fixé comme objectif de parvenir à une **liste de projets concrets, opérationnels** à court, moyen et long terme et améliorant le quotidien des habitants du Rhin supérieur. Pour ce faire, différentes étapes ont été successivement franchies.

En premier lieu, les services de la Collectivité européenne d'Alsace ont analysé **plus de 50 stratégies et documents cadres** élaborés par les différentes instances, nationales ou transfrontalières, qui traitent de la coopération transfrontalière.

C'est l'existence de toutes ces stratégies et de la stratégie faîtière de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT) qui a conduit à ne pas réaliser un travail classique de définition d'une énième nouvelle stratégie mais à mettre l'accent sur un recensement le plus exhaustif possible des projets pouvant conduire à la mise en œuvre opérationnelle d'une volonté politique partagée de soutien aux actions de coopération transfrontalière.

L'analyse de ces stratégies a permis d'aboutir au nombre impressionnant de 1200 idées de projets, plus ou moins concrètes. Ces **1200 projets ont été analysés en détail** selon plusieurs critères de classification, pour ne retenir que ceux dont la formulation était suffisamment précise pour qu'ils puissent ensuite être approfondis.

L'ensemble des partenaires et des porteurs de projets potentiels a été associé à cette démarche par une double approche : par thématique mais aussi par territoire avec, par exemple, une consultation des quatre Eurodistricts qui maillent le territoire rhénan.

C'est ainsi que la liste des 1200 projets a pu être **réduite à une liste d'environ 200 projets**, présentée le 11 mai 2022 à tous les membres du partenariat réunis à Strasbourg. Cette première journée partenariale a marqué le lancement officiel de la démarche du schéma. Elle a permis d'informer les 120 participants, des objectifs de la démarche, de la méthode retenue et des étapes suivantes.



Réunion partenariale du 11 mai 2022 (Source : Alexandre Schlub, Collectivité européenne d'Alsace)

Un important travail itératif sur les projets s'est ensuite mis en place durant l'été avec les porteurs ou les promoteurs de ces projets : il s'agissait d'en clarifier le portage, le coût et le calendrier, ainsi que les objectifs.

Au terme de plusieurs semaines intenses d'échanges, conclues par **8 ateliers techniques** en septembre 2022, auxquels ont participé environ 260 personnes, une liste plus « resserrée » d'environ 120 projets été retenue. Certains sont sur le point de démarrer, tandis que d'autres nécessitent encore des accords entre partenaires mais leur importance et la volonté de les soutenir ont conduit à les retenir. Ces projets, détaillés dans la troisième partie du document, ont fait l'objet d'un consensus général lors d'une seconde réunion partenariale, organisée le 21 octobre dernier et qui a réuni plus de 160 participants.

Au total, plus d'une soixantaine de réunions, bilatérales ou multilatérales, ont eu lieu sur l'année 2022, impliquant plus de 50 interlocuteurs et partenaires français, allemands ou suisses. Ces chiffres montrent **l'intensité du travail partenarial** qui a été mené en 2022 et qui a permis de réunir en présentiel les partenaires du transfrontalier après une période de ralentissement des échanges suite aux restrictions sanitaires.

»» Une association particulière des partenaires français

De **nombreux échanges ont eu lieu**, d'une part **en interne**, avec les conseillers d'Alsace et les services de la Collectivité européenne d'Alsace, mais également **avec des partenaires extérieurs** français (Etat, Région Grand Est, principaux EPCI), allemands et suisses.

Trois réunions au niveau politique et de nombreux échanges entre services techniques ont eu lieu avec la Région Grand Est. Par ailleurs, les services de l'Etat ont été associés au processus et l'Agence Régionale de Santé Grand Est porte directement plusieurs projets. L'Eurométropole de Strasbourg a participé aux réunions politiques à l'instar d'autres intercommunalités alsaciennes.

»» Un Schéma discuté au niveau transfrontalier

Enfin, le Schéma a régulièrement été évoqué en 2022 lors des réunions des instances transfrontalières comme par exemple :

- Le Pilier politique de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT), dont le porte-parolat est assuré depuis 2022 par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- La Conférence du Rhin Supérieur ;
- Le Conseil rhénan ;
- Le Comité de coopération transfrontalière issu du Traité d'Aix-la-Chapelle.

La démarche du Schéma a également été présentée aux instances des quatre Eurodistricts qui ont fait remonter leurs enjeux et idées de projets, parfois portés en propre ou par des acteurs de leur territoire.

»» Une forte association des conseillers d'Alsace et des agents de la Collectivité

Par ailleurs, une organisation propre à la Collectivité européenne d'Alsace a été mise en place afin d'assurer le suivi de la démarche : un Comité de pilotage rassemblant 8 élus en charge des différentes thématiques traitées par le Schéma s'est réuni à 7 reprises. Ce Comité de pilotage a été complété par un Comité technique représentant les différentes directions thématiques et territoriales de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le projet du Schéma a également été présenté aux conseillers d'Alsace siégeant dans les 7 commissions territoriales pour recueillir leur avis et leurs idées de projets. Ainsi, l'élaboration du Schéma a été une **œuvre collective, associant les élus et les services de la collectivité**, en articulation étroite avec une liste élargie de partenaires du Rhin supérieur.

»» L'implication des citoyens pour forger notre communauté de destin Rhénane : la saisine du Conseil de développement d'Alsace

Plus de deux cents citoyens, habitants en Alsace, frontaliers, membres titulaires et suppléants du Conseil de développement d'Alsace, représentants des conseils de développement alsaciens, ont répondu présent.

Lors d'une **première Assemblée, le 4 juin 2022**, le Président Frédéric BIERRY, par l'intermédiaire de sa Vice-présidente Mme Lara MILLION, déléguée à la Démocratie locale, a officiellement saisi la Présidente du Conseil de développement d'Alsace, Mme Delphine MANN, d'un avis pour contribuer à l'élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière (SACT).

Cette première consultation du Conseil de développement d'Alsace est intervenue conformément aux dispositions de l'article L. 3431-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

« Comment renforcer notre sentiment d'appartenance à la région du Rhin Supérieur, être des citoyens rhénans vivant dans un même environnement avec nos voisins allemands et suisses ? »

C'est la question directement posée par le Président aux membres du Conseil de développement d'Alsace. Pour y répondre, trois axes de réflexion ont été lancés :

- Quels sont les projets transfrontaliers qui ont le plus de sens pour les citoyens ?
- Être à l'initiative de nouveaux projets transfrontaliers.
- Quelles doivent être la vision et l'ambition citoyenne de la « Life Valley » ?

Les services de la Direction Europe et transfrontalier de la Collectivité européenne d'Alsace, et particulièrement son Directeur Patrice HERRMANN, ont pu apporter leur expertise aux membres du Conseil de développement d'Alsace, sur les enjeux de la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et les attendus du Schéma.



Lancement du Conseil de développement d'Alsace
(Source : Alexandre Schlub, Collectivité européenne d'Alsace)

Les membres du Conseil de développement se sont ensuite constitués en sept groupes de travail correspondant aux thématiques du Schéma et reflétant les principaux enjeux de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur (Transition économique, Transition écologique, Culture, Bilinguisme, Santé, Attractivité, Life Valley).

Après plusieurs ateliers ayant fait émerger de nombreuses idées et de nombreux projets concrets, les membres se sont réunis lors d'une **deuxième Assemblée, le 8 octobre 2022**, pour échanger et faire la synthèse de leurs travaux. Cette journée a également été l'occasion pour la Direction Europe et transfrontalier de la Collectivité européenne d'Alsace de prendre en compte leurs contributions pour faire avancer les travaux du Schéma.

Le 21 octobre 2022, la Présidente du Conseil de développement d'Alsace, Mme Delphine Mann, a pu présenter aux partenaires transfrontaliers les premières orientations de leurs conclusions. De même, le 4 novembre 2022, les différents rapporteurs des groupes de travail du Conseil de développement ont pu

échanger avec les membres de la Commission « Patrimoine et rayonnement alsacien » de la Collectivité. Enfin, lors d'une troisième Assemblée, le 16 novembre 2022, les membres du Conseil de développement d'Alsace ont adopté par un large consensus un avis positif et ambitieux (cf. partie E).

L'ensemble de ces contributions, enjeux et projets constituent toute l'ambition des citoyens composant le Conseil de développement d'Alsace pour l'avenir du Rhin supérieur.

2. Un Schéma en cohérence avec les documents listés dans la loi Alsace

Afin de répondre aux obligations figurant dans la loi Alsace, une attention particulière a été portée aux documents stratégiques de la Région Grand Est, de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'Agence régionale de santé Grand Est.

a) Articulation entre le Schéma alsacien de coopération transfrontalière (SACT) et le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)

Les différentes rencontres entre les élus de la Collectivité européenne d'Alsace membres du Comité de pilotage et les élus de la Région Grand Est ont permis de clarifier le contexte général dans lequel s'inscrit l'élaboration du Schéma ainsi que les attentes respectives. Par ailleurs, tous les services concernés de la Région Grand Est ont bien voulu participer au travail d'identification des projets considérés comme prioritaires au titre de l'année 2022 et pouvant être portés ou cofinancés par la Région, parfois conjointement avec la Collectivité européenne d'Alsace.

Les « orientations stratégiques transfrontalières de la Région Grand Est », publiées en décembre 2018, synthétisent les ambitions transfrontalières de la Région contenues dans le SRDEII. Elles se déclinent en trois défis, avec lesquels les problématiques identifiées dans le Schéma sont cohérents (voir tableau ci-dessous). L'année 2023, qui sera celle de l'actualisation du SRDEII, constituera une opportunité de veiller une fois encore à la bonne articulation entre les deux démarches.

Orientations transfrontalières de la Région		Schéma alsacien de coopération transfrontalière	
Défi	Proposition d'actions	Thématique	Exemples de projets
Répondre aux enjeux de la mobilité	Amélioration du quotidien des frontaliers	Bâtir des ponts pour se rejoindre	Ligne de bus Rastatt-Alsace du Nord
	Positionnement de la Région Grand Est dans les Eurocorridors		Nouvelle liaison ferroviaire EuroAirport
	Soutien au développement et à l'apprentissage des langues	Se parler, se comprendre	« Spiel & Parle »
	Amélioration de l'information tout public sur le marché de l'emploi	Faciliter la vie du citoyen frontalier	Maison de services du Rhin supérieur

Faciliter les démarches collaboratives et l'intelligence collective dans tous les secteurs	Améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi transfrontalier	Se former et travailler ensemble	Feuille de route sur l'apprentissage transfrontalier
	Renforcer les flux économiques et touristiques		Business Twin
	Faire du Grand Est un terreau transfrontalier d'excellence en matière d'innovation, de recherche et de digitalisation		Trinted
	Encourager les expérimentations en matière de développement durable et de transition énergétique	Agir pour préserver notre qualité de vie	Observatoire Air-Climat-Energie
	Améliorer le quotidien des citoyens et contribuer au sentiment européen des populations	Le Rhin supérieur, la vallée de la vie	TRISAN Sport'Rhena Etc.
Fédérer autour d'une ambition transfrontalière partagée	Encourager la mise en réseau des structures à vocation transfrontalière à l'échelle du Grand Est	Faciliter la vie du citoyen frontalier	Maison de services Rhin supérieur
	Accompagner l'optimisation, la structuration et la couverture territoriale complète de toutes les instances de concertation (...)		Soutien à divers projets portés par des Eurodistricts
	Intervenir dans les instances permettant de lever les obstacles à la coopération transfrontalière		Soutien des projets contribuant à lever des obstacles transfrontaliers pour les usagers (Maison de services)
	Mettre en place des instances de coordination au niveau régional permettant de faire converger les stratégies transfrontalières		Cf. comitologie proposée dans le cadre du Schéma
	Renforcer la Région Grand Est dans son action de mobilisation des financements européens		Les projets du Schéma mobiliseront des fonds européens et notamment le programme INTERREG.

b) Articulation entre le Schéma alsacien de coopération transfrontalière et le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg

L'Eurométropole de Strasbourg a adopté son Schéma de coopération transfrontalière en décembre 2019. Le Schéma de l'Eurométropole distingue **trois échelles de coopération**, avec chacune ses enjeux et ses problématiques propres. Le tableau suivant montre la cohérence entre les orientations prises dans le Schéma de l'Eurométropole et celui de la Collectivité européenne d'Alsace.

Orientations transfrontalières de l'Eurométropole de Strasbourg		Schéma alsacien de coopération transfrontalière	
Grandes ambitions et orientations stratégiques		Thématique	Exemple de projet
Échelle de proximité (EMS)			
Ambition 1 : changer de braquet dans la dimension transfrontalière de la métropole	Orientation 1 : faciliter la suppression de certaines frontières réglementaires en s'appuyant sur le Traité d'Aix-la-Chapelle	Faciliter la vie du citoyen transfrontalier	Maison de services du Rhin supérieur
	Orientation 2 : mieux affirmer les enjeux et potentiels métropolitains dans le Rhin supérieur	Innover pour rayonner	Projet de territoire du Rhin supérieur
	Orientation 3 : travailler sur l'organisation et le fonctionnement de l'EMS sur les sujets transfrontaliers	Faciliter la vie du citoyen transfrontalier	Outil de suivi des projets transfrontaliers
	Orientation 4 : aller vers une meilleure connaissance réciproque des territoires et une amélioration des échanges dans le cadre de la planification	Faciliter la vie du citoyen transfrontalier	Echanges de fonctionnaires
Ambition 2 : construire les bases d'une agglomération transfrontalière au sein d'un bassin de vie « sans frontière »	Orientation 5 : faciliter le fonctionnement quotidien	Innover pour rayonner	Observatoire transfrontalier
	Orientation 6 : mieux partager l'environnement commun	Agir pour préserver notre qualité de vie	Valorisation de chaleur fatale de l'aciérie Badische Stahlwerke
	Orientation 7 : communiquer et faire participer les habitants	Faciliter la vie du citoyen transfrontalier	Portail citoyen
Échelle régionale			
Ambition 3 : aborder le Rhin supérieur comme un territoire métropolitain	Orientation 8 : renforcer la dynamique économique du Rhin supérieur	Se former et travailler ensemble	EUCOR
	Orientation 9 : encourager le développement d'une mobilité régionale transfrontalière durable	Bâtir des ponts pour se rejoindre	Réseau Express Métropolitain
	Orientation 10 : inciter à la mise en œuvre de nouveaux franchissements transfrontaliers	Bâtir des ponts pour se rejoindre	Courbe d'Appenweier
	Orientation 11 : faire face collectivement aux enjeux de transition énergétique et climatique	Agir pour préserver notre qualité de vie	Observatoire Air-Climat-Energie
	Orientation 12 : protéger et valoriser la proximité du Rhin comme support d'une identité commune	Agir pour préserver notre qualité de vie	Plan Rhin vivant

Échelle macro-régionale

Ambition 4 : conforter le rôle européen de la métropole strasbourgeoise et son accessibilité européenne	Orientation 13 : conforter la place spécifique de la métropole strasbourgeoise en Europe, et particulièrement dans le couple franco-allemand	Se parler, se comprendre	Collège/lycée franco-allemand
	Orientation 14 : renforcer l'intégration dans les corridors et nœuds européens	Bâtir des ponts pour se rejoindre	Liaison aéroport de Francfort
	Orientation 15 : mieux s'inscrire dans les réseaux européens politiques ou techniques	Non traité spécifiquement par le Schéma	
	Orientation 16 : pousser à une visibilité du Rhin supérieur à l'international	Faciliter la vie du citoyen transfrontalier	Observatoire transfrontalier
	Orientation 17 : s'appuyer sur une vision macro-régionale, type vallée de l'intelligence artificielle, pour se positionner sur certaines filières économiques innovantes	Innover pour rayonner	Mise en réseau des acteurs de l'IA

Ainsi, même si le Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg est antérieur à l'élaboration du Schéma alsacien de coopération transfrontalière, il peut être noté une cohérence entre les deux documents. Une attention particulière sera portée à la cohérence entre ces deux documents dans leurs réactualisations réciproques à compter de 2023.

Les élus de l'Eurométropole de Strasbourg ont par ailleurs été invités à participer aux deux réunions partenariales organisées en 2022 autour du Schéma alsacien de coopération transfrontalière et les services de l'EMS ont contribué à l'identification des projets prioritaires.

c) Articulation entre le Schéma alsacien de coopération transfrontalière et le Projet régional de santé de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

L'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS) fait également partie des partenaires ayant apporté leur expertise et leurs suggestions tout au long de l'année d'élaboration du Schéma.

Le Projet régional de santé 2018-2028 constitue pour l'ARS Grand Est et ses partenaires, une feuille de route pour la politique de santé régionale des dix prochaines années. Initialement adopté en juin 2018, il a fait l'objet en 2019 d'une révision afin de prendre en compte les orientations nationales de MaSanté2022 et des évolutions des objectifs quantifiés de l'offre de soins. Il a de nouveau été adopté le 18 décembre 2019.

La direction générale et les services de la Direction de la stratégie de l'ARS Grand Est ont été consultés afin de travailler la cohérence du Schéma alsacien de coopération transfrontalière avec les orientations du Projet régional de santé.

Le Projet régional de santé se décline en sept axes stratégiques et ambitions stratégiques qui se retrouvent à travers différents projets dans le volet dédié à la thématique « Le Rhin supérieur, la vallée de la vie » du Schéma alsacien de coopération transfrontalière.

Projet régional de santé 2018-2028	Projets du Schéma alsacien de coopération transfrontalière	
Grands axes	Ambition stratégique	Exemples de projets
Axe 1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé	Projets prévoyant des actions transfrontalières de prévention et promotion de la santé	TRISAN Territoire de santé PAMINA TIGER 2.0
Axe 2 : Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité	Projets visant à renforcer l'offre de soin et à développer des parcours de soin transfrontaliers	TRISAN Territoire de santé PAMINA Parcours RPK
Axe 4 : Faire évoluer le système dans une logique de parcours		
Axe 3 : Adapter la politique de ressources humaines en santé	Projets cherchant des solutions transfrontalières pour adapter les politiques de ressources humaines aux besoins actuels	TRISAN Parcours RPK Coopération hospitalière CELIS
Axe 5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation fragile dans une logique inclusive	Projets permettant d'améliorer la prise en charge et l'autonomie de publics vulnérables : personnes âgées, handicapées, enfance en danger	Protection de l'enfance CELIS Maison des aînés APEI Sud Alsace
Axe 6 : Développer les actions de qualité, de pertinence et d'efficacité des soins	Projets contribuant à améliorer la qualité et l'efficacité des soins dans le Rhin supérieur, par l'information, l'observation, les échanges de pratiques ou la coopération des services de secours	Secours sur le Rhin Coopération des secours avec la suisse Coopération dans le cadre de la lutte contre la tuberculose CLINNOVA
Axe 7 : Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé	Projets transfrontaliers innovants accompagnant les transformations des besoins et des systèmes de santé	Observatoire des données de santé Coopération en cas de pandémie

3. Un Schéma qui s'articule avec les orientations partagées au niveau du Rhin supérieur

Comme indiqué précédemment, il a été décidé de ne pas bâtir une énième stratégie transfrontalière qui coexisterait avec celles déjà existantes, mais d'apporter une contribution opérationnelle, notamment à la « stratégie 2030 » de la Région métropolitaine Trinationale.

Lors de la rencontre du Pilier Politique de la RMT du 21 octobre 2022, une articulation a été convenue entre les partenaires et la Collectivité européenne d'Alsace a proposé de s'appuyer sur ce Pilier politique pour assurer le suivi du Schéma après son adoption (cf. partie D). Le tableau suivant montre l'articulation entre la stratégie RMT et le Schéma alsacien de coopération transfrontalière.

Stratégie 2030 de la RMT	Correspondance avec les thématiques du Schéma
I. Protection du climat et de l'environnement	Agir pour préserver notre qualité de vie Innover pour rayonner
II. Mobilité durable	Bâtir des ponts pour se rejoindre
III. Plurilinguisme et échanges culturels	Se parler, se comprendre Partager notre patrimoine commun Se former et travailler ensemble
IV. Eliminer les obstacles juridiques	Faciliter la vie du citoyen frontalier
V. Marché commun du travail et de la formation	Se former et travailler ensemble
VI. Mise en réseau des acteurs économiques du Rhin supérieur	Se former et travailler ensemble Faciliter la vie du citoyen frontalier
VII. Mise en réseau des acteurs de la recherche et de l'enseignement du Rhin supérieur	Se former et travailler ensemble Innover pour rayonner
VIII. Promouvoir le transfert transfrontalier de technologie	Innover pour rayonner
IX. Le Rhin supérieur 4.0 : digitalisation et intelligence artificielle	Le Rhin supérieur, la vallée de la vie Innover pour rayonner Faciliter la vie du citoyen frontalier
X. Accès aux soins sans barrières	Le Rhin supérieur, la vallée de la vie
XI. Promouvoir l'engagement citoyen	Partager notre patrimoine commun

Il ressort des travaux préparatoires du Schéma alsacien de coopération transfrontalière que :

- Il a été convenu qu'il n'y a pas de besoin de rédiger une nouvelle stratégie à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace mais de se concentrer sur les projets à faire émerger.
- Les principaux partenaires nationaux et transfrontaliers ont été consultés sur les projets à faire figurer dans le Schéma en tenant compte plus particulièrement de la compétence de chacun.
- Le projet de Schéma est en cohérence avec les documents stratégiques listés par la loi Alsace mais également avec la stratégie cadre transfrontalière de la Région Métropolitaine Trinationale.



Se nourrir, se chauffer, se déplacer, se former, se soigner ou encore se protéger, tels sont les **besoins fondamentaux de la vie des citoyens du Rhin supérieur**, dont la satisfaction est aujourd'hui remise en question, alors que la haute qualité de vie est l'une des particularités fortes du Rhin supérieur.

C'est pourquoi l'accent a été mis sur l'identification de projets transfrontaliers contribuant à répondre aux enjeux actuels, à préserver et garantir l'accès pour tous à ces besoins fondamentaux et notamment, aux biens communs transfrontaliers, comme le rappellent les citoyens du Conseil de développement d'Alsace.

Ces projets doivent également contribuer à maintenir la **dynamique de la coopération transfrontalière** qui a pâti de la période de pandémie. La crise sanitaire a cependant permis de mettre en relief des coopérations vitales, comme le transfert de patients hospitaliers.

Il est attendu de cette dynamique qu'elle fasse émerger prochainement de nouveaux projets sur des sujets qui ont pris une importance forte, afin d'assurer une souveraineté plus forte à l'échelle du Rhin supérieur sur les **questions énergétiques, industrielles ou de mobilité**.

Par ailleurs, cette coopération permet de nous entendre sur des choix importants qui nous concernent tous, comme par exemple, les conflits sur **l'usage de nos ressources naturelles (sol, eau, forêt...)**.

Enfin, le maintien de cette **haute qualité de vie et de notre excellence transfrontalière**, caractérisée par l'expertise et l'innovation scientifique ou encore le riche patrimoine culturel, doit également permettre à notre territoire de devenir une véritable vitrine à l'international reflétant toutes les facettes d'une « vallée de la vie » ou « Life Valley ».

Comme l'indiquent les citoyens du Conseil de développement d'Alsace, il s'agit d'encourager ce qui fait de chacun un habitant du Rhin supérieur qui partage :

- Une histoire et une culture communes par des liens historiques très poussés, une vallée du savoir reconnue, un même environnement, des paysages et un patrimoine commun ;
- Une réalité familiale avec de multiples liens de part et d'autres des frontières rhénanes ;
- Un espace de vie au quotidien où l'on peut évoluer sans contrainte et profiter des ressources communes ;
- Et un destin commun avec un projet de réconciliation et d'amitié et surtout le souhait de faire face ensemble aux défis communs.

1. Agir pour préserver notre qualité de vie



»» Les nécessaires transitions écologique et énergétique

L'année 2022 a marqué les esprits avec une série d'évènements particulièrement marquants : guerre en Ukraine, record de chaleur, sécheresse très sévère à différentes échelles, feux de forêts, inflation... Les crises climatique, énergétique et économique successives mettent à mal les **besoins fondamentaux** des habitants de l'espace rhénan, dont la satisfaction n'est désormais plus une évidence : s'alimenter durablement, se chauffer, accéder à une eau de qualité... Le territoire du Rhin supérieur fait ainsi face à de nombreux défis qu'il faut traiter dans leur ensemble à partir d'un état des lieux commun.

»» Des ressources à protéger et à valoriser

Le Rhin supérieur est un territoire comprenant de nombreux espaces naturels, recouvert de 43% de surfaces forestières et abritant plus de 400 espèces menacées. De nombreux sites sont classés et protégés de part et d'autre du Rhin, particulièrement la réserve de biosphère transfrontalière qui s'étend du Parc naturel régional des Vosges du Nord à la forêt palatine. La bande rhénane de 11km de large accueille à elle seule une grande diversité d'espèces : près de 900 plantes, 260 oiseaux, 55 libellules, 17 amphibiens, 4 reptiles, 47 mammifères.

L'eau est également une grande richesse du territoire rhénan. En effet, le plus grand réservoir d'eau douce souterraine d'Europe Occidentale s'étend sous nos pieds, de part et d'autre du Rhin. Cette ressource qui semblait jusqu'à récemment être de qualité et inépuisable doit être préservée tant quantitativement que qualitativement pour en assurer les usages (eau potable, milieux naturels, agriculture, industrie...). L'hydrosystème rhénan doit être considéré dans sa globalité trinationale, depuis la gestion des barrages vosgiens, jusqu'aux grands chantiers de ré-infiltration active dans la nappe phréatique en plaine.

L'eau est aussi la première source d'énergie renouvelable du Rhin supérieur, principalement grâce aux barrages hydroélectriques présents sur le Rhin. D'autres forces naturelles, sources d'énergies renouvelables, complètent les potentiels du territoire :

- Le sous-sol du fossé rhénan riche en réservoirs d'eau chaude permettant l'exploitation de chaleur géothermique profonde : 6 centrales géothermiques sont en activité ;
- Des potentiels solaires et éoliens importants, relativement homogènes sur l'ensemble du territoire, mais inégalement exploités ;
- Le bois issu des espaces forestiers.

Au-delà des ressources naturelles, les potentiels économiques sont également un atout du territoire pour engager intensément les transitions énergétiques et écologiques. C'est le cas sur le plan agricole, dans la mesure où un tiers du territoire est occupé par des surfaces agricoles, dont 8% étaient en agriculture biologique en 2018, chiffre en constante augmentation. Une attention particulière est à donner à la diminution de la surface des terres agricoles d'année en année du fait de l'artificialisation des terres. Ce phénomène pourrait mettre à mal un nécessaire développement de l'alimentation locale.

Enfin, le Rhin supérieur est une région avec un tissu industriel riche et dynamique maillé de grands centres de recherche qui permettent et permettront de développer des nouvelles technologies à la fois pour adapter le territoire face au changement climatique mais surtout pour le lancer pleinement dans la transition énergétique. A titre d'exemple, l'étude EUCOR sur l'avenir du territoire Fessenheim décrit des possibilités territoriales à la fois sur le déploiement d'un réseau autour des batteries, l'essor de l'hydrogène comme vecteur d'énergie ou encore le développement des réseaux d'énergie « intelligents » afin d'optimiser les flux d'électricité en temps réel et d'en permettre une gestion plus efficace.

Il y a donc un enjeu global portant sur la préservation et la gestion raisonnée des ressources du territoire impactant l'ensemble des secteurs du territoire.

»» Des défis grandissants face à l'urgence

Malgré ces richesses, et à l'instar de l'Union européenne dans son ensemble, le Rhin supérieur est confronté à des **défis majeurs pour garantir l'approvisionnement énergétique du territoire** et s'adapter au changement climatique mais également pour préserver la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire des habitants.



Installation photovoltaïque de Munchhouse (Source : Collectivité européenne d'Alsace ENGIE PV)

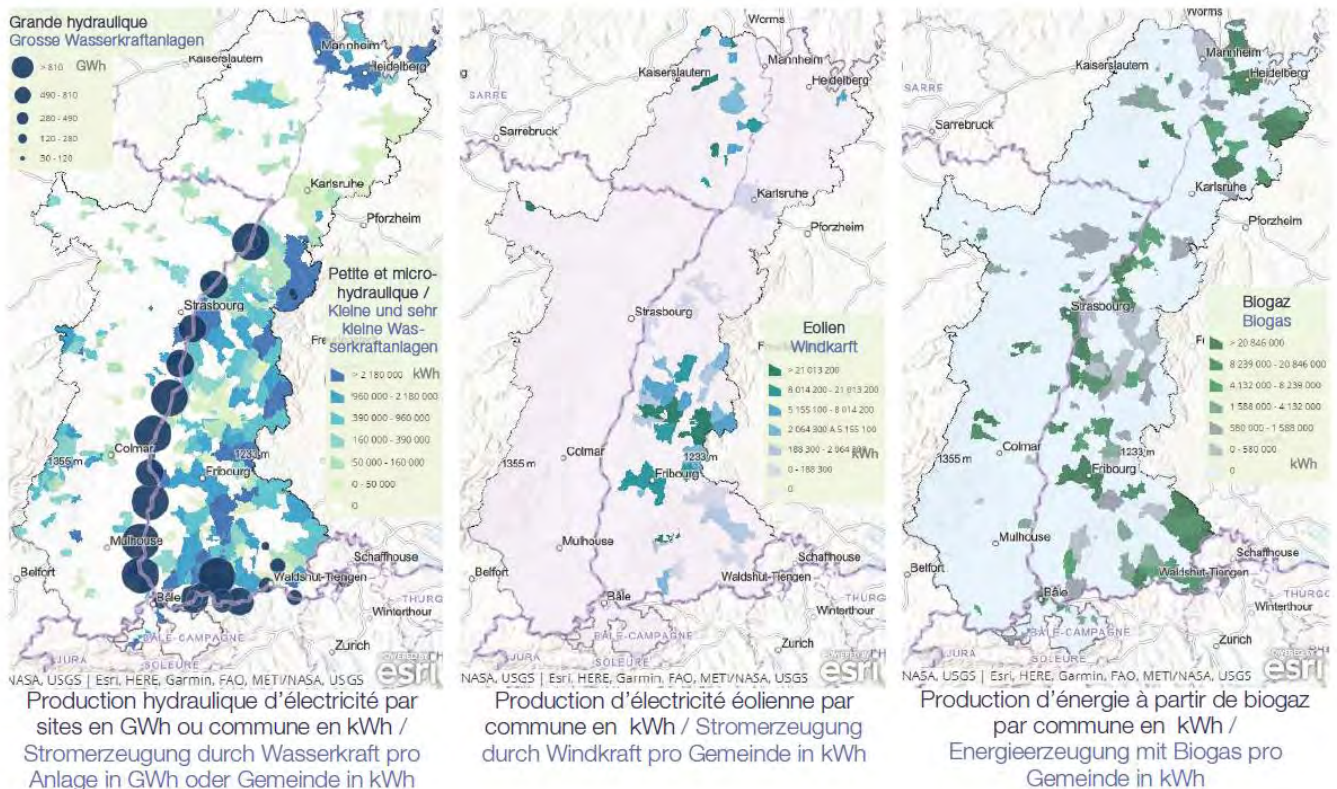
Ainsi, pour répondre à l'objectif européen de **neutralité carbone d'ici à 2050**, il convient désormais de s'accorder sur les stratégies de notre souveraineté énergétique et sur la feuille de route à adopter pour accélérer la transition énergétique. La recherche académique, scientifique et collaborative est d'autant plus essentielle que les trois pays du Rhin supérieur n'ont actuellement pas de mix énergétiques décarbonés comparables.

Le versant allemand se concentre de plus en plus sur la biomasse pour la production de chaleur, et sur l'éolien et le photovoltaïque pour la production d'électricité tandis que l'Alsace et la Suisse sont davantage dépendantes de l'électricité produite par énergie hydraulique ou nucléaire. Le développement des énergies renouvelables doit s'accompagner d'une réflexion globale pour faire face aux défis de

l'intermittence et des aléas météorologiques afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement électrique et calorifique.

L'année 2022 nous a d'autant plus rappelé à quel point notre système énergétique est fortement dépendant de la situation géopolitique. Celle-ci nous impose un changement stratégique drastique et urgent qui pourrait bénéficier aux impératifs climatiques s'il est pensé de manière globale. La question de l'indépendance énergétique doit être au cœur des nouvelles stratégies des acteurs du Rhin supérieur.

Les solutions innovantes de réduction des pertes d'énergie et d'augmentation de l'efficacité énergétique sont des sujets à considérer sérieusement, en commençant bien entendu par la sobriété énergétique qui doit devenir une préoccupation majeure de tous les projets. L'ensemble de ces défis montrent qu'une recomposition des secteurs de l'énergie, des modes de production et de consommation s'opérera dans les années à venir. Il sera essentiel d'identifier les pistes à explorer. Outre les modalités de décarbonation de l'énergie, il sera essentiel d'identifier quels acteurs mettre à contribution et selon quelles modalités.



Panel de cartes de production d'énergies renouvelables dans le Rhin supérieur (Source : *Projet Interreg Atmo-VISION*)



Cette année 2022 nous a également rappelé à quel point nombre des ressources sont fragiles face au changement climatique (eau, forêts, productions agricoles, etc.). Outre les diminutions de consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, le grand défi des années à venir est l'adaptation du territoire au changement climatique. Records de chaleur, sécheresses, fortes précipitations, voire événements météorologiques extrêmes, il faut se préparer à y faire face à toutes les échelles et sur l'ensemble du territoire : les entreprises, les agriculteurs, les acteurs forestiers, les citoyens, les collectivités, chacun est concerné.



Photo de la rivière du Giessen asséchée (Source : Collectivité européenne d'Alsace 2022)

Par ailleurs, en plus de l'effondrement de la biodiversité et du recul de l'agriculture, l'artificialisation des sols et la consommation d'espace se poursuivent. Or, la nature n'a pas de frontière, pas plus que les écosystèmes et les biosphères qui ont besoin de préservation et de valorisation communes, raisonnées et intelligentes. Il est primordial de préserver voire de reconstituer l'habitat des espèces animales et végétales pour éviter un effondrement global des écosystèmes qui pourrait menacer les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Assurer la sécurité alimentaire des habitants devra également passer par une évolution du mode et des types de cultures.

»» Des synergies transfrontalières à renforcer et développer pour y répondre

Au-delà des projets qui se développent dans chaque pays du Rhin supérieur, il y a une nécessité de mettre en commun les ressources et les forces vives à l'échelle transfrontalière et d'échanger sur les pratiques et les stratégies à adopter, tout en mettant l'accent sur la nécessaire co-construction avec les citoyens. Seule cette recherche de solutions communes et cohérentes permettra d'impulser les transitions nécessaires sur le territoire, d'autant plus que les impacts des activités développées d'un côté iront bien au-delà de la frontière, des profondeurs du sol jusqu'à l'air que nous respirons.

Les **21 projets** identifiés dans cette thématique et soutenus dans le cadre du Schéma alsacien de coopération transfrontalière, s'attachent à répondre à ces multiples objectifs :

- Préserver les espèces et les milieux naturels rhénans
- Préserver les ressources en eau en quantité et en qualité
- Préserver la qualité de l'air et quantifier les impacts de la pollution atmosphérique
- Adapter l'agriculture au changement climatique et développer les circuits courts
- Identifier les potentiels, les usages et les besoins énergétiques du territoire
- Accélérer la transition énergétique en soutenant les innovations ainsi que l'essor de l'hydrogène vert et en levant les freins techniques, administratifs, juridiques et psychologiques.

Ces projets permettront à la fois des expérimentations locales mais aussi des mises en place de stratégies à l'échelle du Rhin supérieur pour répondre au mieux aux urgences actuelles. Ils seront enrichis au fil des mises à jour et des avancées concrètes des mises en œuvre sur le territoire. Des pistes de travail sont d'ores et déjà à l'étude autour de la gestion forestière et du développement de l'hydrogène.

Liste des projets de la thématique

Valorisation de chaleur fatale de l'aciérie Badische Stahlwerke (BSW)

Porté par : Eurométropole de Strasbourg (EMS)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à récupérer la chaleur fatale de l'aciérie Badische Stahlwerke (BSW) située à Kehl pour alimenter le chauffage urbain de Strasbourg via des réseaux de chaleur sur le territoire de l'agglomération transfrontalière de Strasbourg/Kehl.

CO2InnO Laboratoire vivant pour une région d'innovation neutre en CO2 dans le Rhin supérieur

Porté par : Université de Fribourg, Cluster de recherche en durabilité dans le Rhin Supérieur (URCforSR)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer un laboratoire accompagnant la décarbonation du Rhin supérieur par le développement de solutions énergétiques et de mobilité durable. Ce projet se base sur des études pour atteindre la neutralité carbone dans le secteur énergétique.

Éducation à l'environnement : sensibilisation air-climat-énergie

Porté par : ATMO Grand Est

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à sensibiliser les jeunes de 12 à 15 ans au climat, à l'énergie et à l'air, par le biais de rencontres entre classes francophones et germanophones. L'objectif est de susciter un changement de comportement et monter des projets concrets pour limiter les impacts environnementaux.

Conférence des jeunes PAMINA Protection du climat

Porté par : Eurodistrict PAMINA

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Cette conférence de deux jours vise à mettre en lien des jeunes français et allemands pour échanger sur la protection du climat et aboutir à une liste d'actions du Challenge-Climat-PAMINA. Cette liste permettra ensuite aux citoyens de l'espace PAMINA de réaliser ces actions prédéfinies.

Court-métrages « Energie vis-à-vis »

Porté par : TRION-climate

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à pérenniser et à étendre les rencontres transfrontalières sur le climat et l'énergie dans le cadre du réseau TRION-climat, par la réalisation de films courts bilingues sensibilisant les citoyens aux nouvelles installations d'énergie et à d'autres projets ayant un impact sur leur qualité de vie.

Fonds climat pour petits projets transfrontaliers

Porté par : TRION-climate

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet de fonds vise à financer des projets climatiques transfrontaliers à volume budgétaire limité, trop faibles pour être soutenu dans le cadre d'un projet Interreg. Ces petits projets pourraient à terme déboucher sur des projets Interreg classiques et augmenter le nombre d'acteurs impliqués.

Food Democracy - Développement de chaînes d'approvisionnement alimentaires transfrontalières durables

Porté par : Université de Haute-Alsace (UHA)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à améliorer la durabilité du système alimentaire du Rhin supérieur dans le cadre de la prévention au changement climatique et de la résilience aux catastrophes par le développement de chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales durables (produits du tournesol, légumineuses, fruits et légumes). Il s'agit de renforcer l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, l'insertion sociale et professionnelle, la rémunération équitable et l'accès à une alimentation saine.

Atmo-Rhena PLUS - Protection transfrontalière de l'atmosphère : Observatoire air-climat-énergie et aide à décision pour les actions dans le Rhin supérieur

Porté par : ATMO Grand Est

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à suivre les indicateurs transfrontaliers air-climat-énergie sur la base de données harmonisées et à fournir une aide à la décision aux décideurs et citoyens, en informant sur les actions d'amélioration et sur les évaluations coûts-bénéfices.

KLIMACrops : Adaptation des grandes cultures au changement climatique et leur contribution à son atténuation sur le territoire du Rhin supérieur

Porté par : Chambre régionale d'agriculture du Grand Est / Responsable Suisse du projet : Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à court terme à fournir aux exploitations agricoles des leviers d'adaptation au changement climatique (efficacité de l'irrigation, résilience des sols...) et à moyen et long terme à les orienter vers des choix stratégiques pour leurs exploitations.

KliWiReSSE – Variétés de vigne avec résilience climatique pour la protection du rendement

Porté par : Institut de technologie de Karlsruhe (KIT) – Institut Botanique

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à adapter la viticulture au changement climatique grâce à des technologies avancées (microscopie à haut débit, profilage hormonal et métabolomique non ciblée...). Ce processus d'analyse des ressources génétiques des vignes vise à améliorer la tolérance de celles-ci au stress hydrique et aux températures élevées.

WiVitis Stratégies pour des vignes résilientes face au changement climatique

Porté par : Institut Julius Kühn (Centre fédéral de recherche sur les plantes), Institut pour la viticulture

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à renforcer la coopération transfrontalière entre la science et la profession viticole, pour accroître la durabilité de la viticulture dans le Rhin supérieur et pour permettre son adaptation au changement climatique et à l'augmentation associée des phénomènes météorologiques extrêmes.

Ecopâturage : Conservation par le pâturage des espèces et des habitats menacés dans la zone Ramsar du Rhin supérieur

Porté par : Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à améliorer la connaissance des effets du pâturage extensif sur la biodiversité, les espèces et habitats menacés dans les milieux écologiques du Rhin supérieur, ainsi qu'à proposer des modèles économiques de pâturage pour guider les gestionnaires et les informer des conséquences de leurs choix de gestion.

Jardiner pour la biodiversité - Biodiversité et adaptation au climat dans les jardins et les espaces verts de la Réserve de Biosphère transfrontalière Pfälzerwald-Vosges du Nord

Porté par : Réserve de biosphère du Pfälzerwald

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à élargir, dans les villes et villages locaux, les connaissances et compétences relatives aux espaces verts pour en améliorer la biodiversité, ainsi qu'à mettre en réseau les habitants transfrontaliers de la zone du projet.

ERMES-II-Rhin 2022-2025 - Evolution de la Ressource et Monitoring des Eaux de Surfaces et Souterraines du Rhin Supérieur avec Instrumentation Innovante

Porté par : APRONA (Observatoire de la nappe d'Alsace)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à préserver et améliorer la qualité de la nappe phréatique du Rhin supérieur face à la menace des micropolluants d'origine urbaine et domestique, compromettant la production d'une eau potable sans traitement excessif.

RiverDiv – Protection de la diversité, réduction de la pollution de la Wieslauter : Gestion du cours d'eau adaptée aux défis du changement climatique

Porté par : Université de Coblenz-Landau, Centre de recherche Eußerthal sur les écosystèmes (EERES)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à long terme à contribuer à la préservation de la diversité aquatique et à la réduction de la pollution des cours d'eau, par la mise en place d'outils de gestion transfrontaliers, calqués sur l'exemple de la Wieslauter.

Plan Rhin vivant : réinventer la préservation des milieux naturels rhénans

Porté par : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement, Office Français pour la Biodiversité et Région Grand Est

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Le Plan Rhin vivant est un ensemble de projets visant à continuer la renaturation du fleuve, ainsi qu'à cerner les enjeux globaux relatifs à l'usage du fleuve dans le contexte du changement climatique.

Parc des Carrières : aménagement d'un parc paysager

Porté par : Association Parc des Carrières (porteur de projet) et Saint-Louis Agglomération (maître d'ouvrage)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet issu du cadre de l'IBA Basel, vise à continuer la renaturation de zones anciennement dédiées à l'extraction du gravier et à l'agriculture, pour en faire des espaces de rencontre et de loisirs (plantations, aires de jeux, sentiers piétons et cyclistes...). Ce projet s'étend sur onze hectares situés à la frontière franco-suisse entre les communes françaises de Saint-Louis et Hégenheim et les communes suisses de Bâle et Allschwil.

Projet Common Ground "Rheinverbindlich" : participation citoyenne franco-allemande dans la région frontalière d'Emmendingen et de Sélestat

Porté par : Landkreis Emmendingen

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à organiser des rencontres citoyennes transfrontalières dans la région du PETR Sélestat et du Landkreis Emmendingen autour des thématiques de la mobilité douce, la transition énergétique et la protection de la biodiversité et de l'environnement.

Plateforme d'information sur la géothermie

Porté par : TechnologieRegion Karlsruhe

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer une plateforme d'information sur la géothermie profonde disposant de plusieurs outils pratiques : un outil de dialogue pour les citoyens, une harmonisation des normes dans le Rhin supérieur, la création d'un médiateur (interlocuteur direct des citoyens) et un accès public aux données relatives aux sous-sols.

EcoSphère

Porté par : Office national des forêts (ONF)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer un lieu transfrontalier de sensibilisation à la préservation des forêts dans la forêt de la Hardt.

Mise en œuvre des actions transfrontalières du Projet de territoire de Fessenheim

Porté par : Etat français

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à mettre en œuvre une série de projets économiques relatifs au territoire de Fessenheim : la reconversion économique, la desserte et les mobilités, la transition énergétique, l'innovation.

2. Bâtir des ponts pour se rejoindre



»» *Le Rhin supérieur, un bassin de vie attractif et structuré par ses dynamiques de mobilité*

La frontière est par essence un laboratoire d'Europe. Au travers de leurs **nombreux échanges quotidiens avec leurs voisins outre-frontières**, les territoires frontaliers constituent de véritables espaces d'expérimentations novateurs préfigurant l'Europe de demain. L'acte de franchir la frontière reste souvent un moment mémorable tant il n'est pas encore évident et quotidien pour chacun, même si l'ouverture progressive des frontières au sein de l'UE et avec la Suisse a fortement facilité ce geste.

Grâce à la dynamisation progressive des échanges entre espaces riverains, les zones transfrontalières européennes tendent à devenir poreuses. Les frontières sont aujourd'hui traversées par de **nombreux flux mobilitaires** nourris par les tendances sociodémographiques et économiques propres aux territoires. Cependant, des efforts restent à faire pour faciliter les franchissements car les logiques nationales, parfois pour des raisons sécuritaires, ont souvent tourné le dos à la frontière.

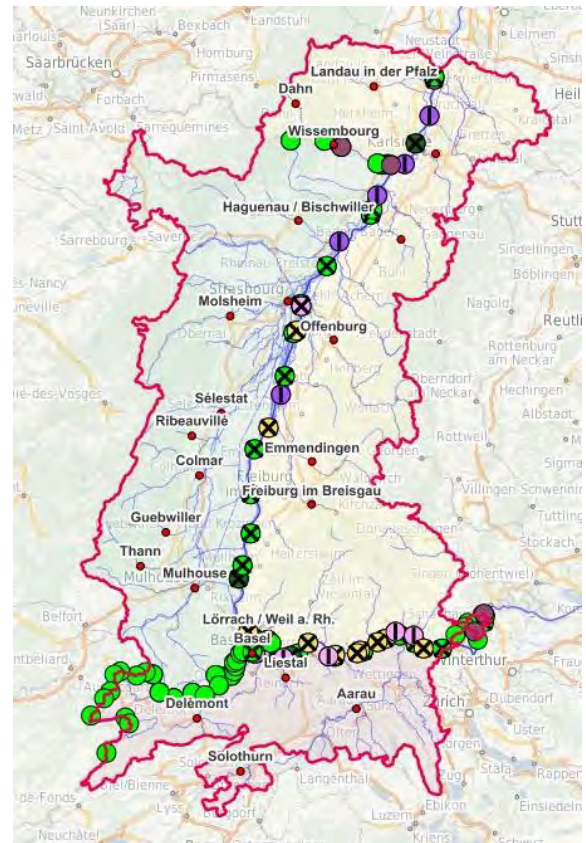
Grâce à ses 431 km de frontières avec l'Allemagne et la Suisse, la Collectivité européenne d'Alsace est l'un des territoires les plus concernés par le phénomène frontalier, bénéficiant *de facto* d'une situation géographique stratégique en France.



Photo du pont Beathus-Rhenanus entre Strasbourg et Kehl (Source : iStock 2022)

Dans cet espace de commerce sans frontières, même si la pandémie a restreint les possibilités de circulation, les territoires riverains bénéficient d'une forte attractivité économique. Cette proximité génère d'importants flux de mobilité, majoritairement occasionnés par les trajets des travailleurs frontaliers.

Le territoire alsacien compte **près de 70 000 travailleurs transfrontaliers** représentant 19% des 353 000 frontaliers français. Une importante zone d'échange se situe au niveau du territoire des Trois Frontières où 60% des travailleurs alsaciens se rendent quotidiennement en Suisse. Les traversées en direction du versant allemand sont également particulièrement intenses entre Haguenau et Wissembourg côté français et Karlsruhe ou entre Strasbourg et Kehl. Pour atteindre leur lieu de travail, les frontaliers alsaciens disposent de **68 points de franchissements sur le Rhin** : 38 routes, 20 ponts routiers et autoroutiers, 3 voies ferrées, 3 voies de tram, 3 bacs, 22 lignes de bus et 2 passerelles piétons et cyclistes. Mais l'on constate encore des besoins de points et d'ouvrage de franchissement supplémentaires, notamment en Centre Alsace.



Franchissements du Rhin supérieur (Source : GeoRhena 2019)

»» Développer une offre de transports multimodale et interconnectée favorisant les flux frontaliers

A partir de 1950, la mise en place de nouvelles politiques de mobilité a permis de répondre aux besoins des mutations économique et sociétale. Depuis lors, l'accroissement continu des flux a engendré une saturation progressive de la quasi-totalité des infrastructures routières présentes sur notre territoire. Le caractère désormais indispensable de la mobilité dans le quotidien des ménages favorise un usage dominant, voire injonctif, de la voiture dit « autosolisme ». A noter que le rapport à la voiture n'est pas le même au sein du Rhin supérieur en fonction de l'endroit où l'on vit et où l'on travaille.



Embouteillage (Source : iStock 2022)

Le Rhin reste en effet une barrière physique naturelle incitant les voyageurs à se diriger vers les franchissements préexistants pour traverser sa rive. Une enquête du projet INTERREG SuMo-Rhine¹ menée en 2021 portant sur les distances séparant les travailleurs de leur lieu de travail en **mobilité dite « durable »** illustre cette problématique : 71,6% des usagers interrogés estiment que la distance jusqu'à leur lieu de travail à vélo est trop longue, et 67,9% d'entre eux portent le même constat pour l'utilisation des transports en commun. Cependant, notre territoire offre de nombreuses solutions de transports collectifs transfrontaliers, telles que des lignes de bus et de tram ou encore des aires de covoiturage.

Pour affronter cette réalité territoriale mouvante, la Collectivité européenne d'Alsace assume, depuis le 1^{er} janvier 2021, la gestion des autoroutes et routes départementales sur son territoire en étroite concertation avec les acteurs locaux concernés. Depuis cette date, la collectivité assure une plus grande gestion des infrastructures mobilitaires structurant son territoire, à savoir :

- 6 410 km de routes ;
- 4450 km d'itinéraires cyclables dont 586 km d'itinéraires Eurovélo ;
- 126 aires de covoiturage proposant 2 856 places ;
- 3 tunnels.

Pour la Collectivité européenne d'Alsace, la compréhension des dynamiques de mobilité transfrontalières passées est une donnée essentielle dans l'élaboration d'une politique publique appropriée à sa singularité territoriale. **Le défi mobiliaire réside actuellement dans la poursuite du développement des transports collectifs transfrontaliers destinés à limiter la pratique autosoliste.**

Pour y répondre, la collectivité ambitionne de soutenir et de participer au développement d'une offre de transports transfrontaliers répondant aux enjeux de multimodalité, de solidarité, de numérisation et de transition énergétique en étroite concertation avec ses partenaires, notamment ceux exerçant une compétence dans le domaine. Côté français, d'autres acteurs tels que l'Etat, la Région Grand Est ou l'Eurométropole de Strasbourg sont également fortement impliqués sur cette question des modes de déplacements transfrontaliers.

Alors que les transports sont inégalement structurés sur le territoire, le développement de l'offre multimodale contribuera à répondre au besoin d'interconnexion entre les centres urbains et les localités plus rurales. L'enjeu de multimodalité repose également sur le déploiement du numérique dans la gestion logistique et énergétique des réseaux de transport mais également dans les services aux usagers. L'utilisation adaptée du numérique permettra également de favoriser le mix énergétique et de générer en conséquence des flux de mobilité plus propres et durables, répondant aux besoins de la transition énergétique pour la mobilité de courte, moyenne et longue distance.

Le déploiement multimodal implique également d'établir une logique de complémentarité entre les différentes offres de transport à toutes les échelles du territoire. **L'intermodalité locale et transfrontalière** permettra la création d'un réseau de transports facilitant les déplacements des citoyens du Rhin supérieur. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des rabattements et des correspondances autour d'un réseau d'échange accessible et fluide.

¹ Disponible au lien suivant : https://trion-climate.net/fileadmin/Energie_Vis-a-Vis/3_Energie_vis-a-vis/ENERGIE_vis-a-vis_N.3_TRION-climate.pdf

L'amélioration de l'offre multimodale transfrontalière permettra *in fine* de valoriser les flux de voyageurs et corrélativement de participer au renforcement du dialogue entre les trois pays voisins.

»» Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière au service de la transition mobilitaire

La thématique de la mobilité représente un volet central du Schéma et témoigne de la forte attractivité du Rhin supérieur. Au total, ce volet intègre **31 projets** de mobilité que la collectivité s'engage à soutenir avec l'aide de ses partenaires et à promouvoir à tous les niveaux. Ces projets transfrontaliers incarnent une réponse pertinente et durable aux nouveaux enjeux mobilitaire de territoire et consistent en :

- La création de lignes de bus transfrontalières
- L'ouverture ou remise en service de lignes ferroviaires transfrontalières
- Le développement et sécurisation de pistes cyclables transfrontalières
- La construction de grandes infrastructures routières fluidifiant le trafic
- La facilitation du franchissement du Rhin (ponts et passerelles).

Leur concrétisation permettra *in fine* de développer une offre de transports multimodale et interconnectée favorisant les flux frontaliers pour tous les usagers de notre bassin de vie commun.

Liste des projets de la thématique



Projet 5A3F : Aménagements pour l'amélioration des accès autoroute-agglomération des trois frontières

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à désencombrer la RD105 et l'échangeur A35/RD105 afin d'améliorer les conditions de circulation, favoriser les transports en commun et la mobilité douce (création d'une passerelle piétons-cycles).



Poursuite de la piste cyclable Pfetterhouse Bonfol

Porté par : Canton du Jura
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise la poursuite de l'aménagement de l'itinéraire cyclable de la vallée de la Largue. La partie française est finalisée entre Pfetterhouse et la frontière suisse tandis que les travaux sont en cours dans le canton du Jura.



Schéma de développement et de mobilité au cœur de Saint-Louis Agglomération

Porté par : Saint-Louis Agglomération
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce schéma a pour objectif de définir une stratégie territoriale à long terme avec une approche coordonnée entre le développement urbain, du paysage et de la mobilité à Saint-Louis. Il vise à calibrer une offre de transport diversifiée en fonction de la demande et des besoins.



Restructuration de la plateforme douanière de Saint-Louis

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à limiter les perturbations rencontrées sur l'A35 et à optimiser le fonctionnement de la plateforme douanière grâce à une meilleure organisation des circulations et des flux de poids-lourds.



Études de faisabilité en vue de la création d'une Passerelle cyclable Beinheim (FR) - Wintersdorf (DE)

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à sécuriser le franchissement du Rhin par les cyclistes entre Beinheim et Wintersdorf dont la sécurité est remise en question par le trafic routier important. Des études pour la construction d'une passerelle cyclable sont en cours.



Ligne de bus Rastatt-Alsace Nord

Porté par : Landkreis Rastatt
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Les "Bus-Alsace-Bade" visent une meilleure offre de transport pour les voyageurs dans l'espace PAMINA. Ce projet repose sur l'extension de la ligne allemande 231, notamment pour améliorer la mobilité des travailleurs transfrontaliers.



Ouverture du barrage EDF : aménagement de l'itinéraire cyclable Marckolsheim (FR) et Vogtsburg/Burkheim (DE)

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace, Regierungspräsidium Freiburg et EDF
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise la création d'un cheminement public sécurisé dans l'enceinte industrielle EDF. Il comprend l'aménagement d'un itinéraire cyclable jusqu'au barrage, la sécurisation du barrage et des installations industrielles et l'aménagement de la continuité vers les réseaux cyclables allemands.



Réalisation d'une étude de faisabilité pour le rétablissement d'une liaison transfrontalière par ferry ou par pont entre Schoenau (FR) et Weisweil (DE)

Porté par : Commune de Schoenau
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet a pour but d'analyser les possibilités de liaison sur le Rhin entre les communes de Weisweil et Schoenau : liaison fluviale (grâce à une navette fluviale électrique ou à hydrogène) ou la construction d'une passerelle. L'étude permettra d'identifier les atouts et contraintes de chacune des options pour améliorer la mobilité douce.



Transport à Haut Niveau de Service (THNS) Colmar Breisach

Porté par : Région Grand Est (phase d'études) et Collectivité européenne d'Alsace (réalisation des travaux)
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en œuvre une offre de transport par autocar desservant les communes entre Colmar et Breisach. Le concept de THNS prévoit une desserte cadencée, fréquente et fiable sur toute la journée grâce à des aménagements permettant une circulation fiable et rapide du THNS en dehors de la congestion du trafic automobile.

Étude de faisabilité en vue de la création d'une liaison ferroviaire directe Strasbourg- aéroport de Francfort

Porté par : *Etat français, DB Fernverkehr AG*
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet a pour objectif d'offrir un service direct, sans correspondance, entre Strasbourg et l'aérogare de Francfort. Actuellement la liaison ferroviaire entre Strasbourg et l'aéroport de Francfort comporte une correspondance à la gare de Francfort.

Développement du Port Rhénan de Colmar Neuf-Brisach et rapprochement avec le Port de Breisach

Porté par : *SEMOP du port rhénan*
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer le domaine industrialo-portuaire du Port Rhénan de Colmar Neuf-Brisach à travers une stratégie reposant sur 7 axes, notamment le rapprochement avec le port de Breisach ou la création d'une nouvelle plateforme multimodale dans la zone ECORHÉNA.

Projet d'enquête de trafic aux frontières

Porté par : *Groupe de travail mobilité de l'Eurodistrict Trinational de Bâle, à définir pour les phases suivantes*
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à récolter des données sur le trafic transfrontalier, notamment sur les transports en commun. Il cherche à répondre à différentes questions à propos des moyens de transport et du trafic transfrontalier.

Infrastructure cyclable et aire de covoiturage sur le Palmrain

Porté par : *Collectivité européenne d'Alsace*
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise la création d'une liaison cyclable sécurisé sur la RD105 entre l'intersection avec l'avenue d'Alsace et le pont Palmrain à Village-Neuf et la création d'une aire de covoiturage au niveau des stationnements actuels.

Mise en œuvre du réseau cyclable trinational

Porté par : *Agglo Basel, Saint Louis Agglomération, Collectivité européenne d'Alsace et communes concernées*
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à mettre en œuvre le réseau cyclable trinational dont la planification a été développée dans le cadre du projet d'agglomération de Bâle Quatrième génération. Pour améliorer l'offre du réseau et augmenter la qualité des infrastructures, une cinquantaine de projets de pistes cyclables devraient être réalisés entre 2024 et 2029.

Mise en place d'une gestion régionale du trafic sur le territoire Agglo de Bâle / Alsace du sud / Suisse

Porté par : *Agglo Basel*
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise la mise en place d'une coordination et gestion transfrontalière du trafic par les acteurs étatiques et régionaux sur le territoire de l'Agglomération de Bâle. Il est prévu d'adopter une approche axée sur les problèmes et de limiter le nombre d'acteurs aux principaux responsables.

Poursuite du projet "MobiPAMINA" : Approfondissement du concept de mobilité multimodale, notamment pont routier supplémentaire au nord d'Iffezheim

Porté par : Phase 1 (étude) : Eurodistrict PAMINA

Phase 2 : Collectivité européenne d'Alsace et Land Baden-Württemberg (à confirmer pour BW)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

L'étude MobiPAMINA a montré la fragilité de l'offre au regard du trafic franchissant le Rhin. La deuxième phase de l'étude vise donc à améliorer la mobilité transfrontalière, nécessaire au développement socio-économique durable de l'espace PAMINA. La création d'un pont routier supplémentaire au nord d'Iffezheim est envisagée et permettrait de sécuriser l'offre transfrontalière.

Création d'un itinéraire cyclable à haut niveau de service entre Landau (DE) et Wissembourg (FR)

Porté par : Landkreis Südliche Weinstraße et Ville de Landau

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise la création d'un itinéraire cyclable entre Landau et Wissembourg. Cet itinéraire serait de type Pendler-Radroute, qui doit le plus possible réduire le nombre d'intersections avec les autres routes ou accorder la priorité aux cyclistes.

Planification de l'intensification des services de bus sur les ponts du Rhin de l'Eurodistrict RFCSA

Porté par : Landkreise Emmendingen et Breisgau-Hochschwarzwald

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à planifier l'intensification de la ligne de bus Sélestat-Riegel-Malterdingen et Fessenheim-Gewerbepark-Heitersheim. Le travail de réflexion doit tenir compte de la limitation de tonnage du pont Hartheim-Fessenheim et des problèmes d'intégrité de l'ouvrage.

Finalisation de la jonction à grande vitesse entre l'Allemagne et la France en aménageant la courbe d'Appenweier

Porté par : Autorités allemandes

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise la finalisation de la jonction ferroviaire à grande vitesse entre la France et l'Allemagne en aménageant la "courbe d'Appenweier" qui est une section de 10km en Allemagne, là où la ligne ferroviaire de Strasbourg rejoint la Rheintalbahn.

Création d'un itinéraire cyclable à haut niveau de service (de type Radschnellverbindung) entre Offenbourg et Strasbourg

Porté par : Regierungspräsidium Freiburg (porteur), Ortenaukreis (mandaté pour l'exécution)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise la création d'un itinéraire cyclable entre Strasbourg et Offenbourg. Cet itinéraire serait de type "Radschnellverbindung", pouvant être traduit comme liaison cyclable rapide, ce type d'itinéraire répond à un cahier des charges restrictif et qualitatif. Cette liaison assurera l'interconnexion entre le système VéloStras et la nouvelle voie express prévue entre Kehl et Offenbourg.

Projet de création d'un titre unique pour les transports publics transfrontaliers pour les étudiants du Rhin supérieur

Porté par : Land Bade-Wurtemberg, Land Rhénanie-Palatinat, Land Sarre

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à permettre aux étudiants du Rhin supérieur de se déplacer dans tout cet espace moyennant le règlement d'un "ticket semestriel".

Services ferroviaires régionaux franco-allemand et développement d'une version transfrontalière de 30 rames de trains Coradia polyvalent

Porté par : Région Grand Est, SNCF Voyageurs

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise le développement de sept dessertes ferroviaires directes entre l'Allemagne et la France grâce à un marché d'exploitation commun des lignes et à l'acquisition de 30 rames de trains Coradia Polyvalent transfrontaliers.

Nouvelle liaison ferroviaire EuroAirport (NLF EAP)

Porté par : SNCF Réseau et EuroAirport

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise la création d'une nouvelle liaison ferroviaire directe pour l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg et la création d'une halte ferroviaire au contact immédiat de l'aérogare.

Projet 3Land : Construction d'un pont sur le Rhin avec une nouvelle ligne de tramway entre Bâle (Kleinhüningen), Huningue et la gare de Saint-Louis

Porté par : Non défini(s)

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à développer un pôle urbain le long du Rhin, entre le pont Dreirosenbrücke et le pont du Palmrain. Dans ce contexte, est imaginé la construction d'un pont dédié aux mobilités douces et portant une ligne tramway reliant la gare ferroviaire de Saint-Louis à Huningue et Bâle.

Contournement de Héisingue et Hegenheim en coordination avec le Zubringer Bachgraben (ZUBA)

Porté par : Canton de Bâle-Campagne et Saint Louis Agglomération

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à construire une liaison parallèle à l'A35 au niveau de la zone d'activités Bachgraben à Allschwill. Cette future voie à double sens doit permettre de diminuer le trafic automobile qui traverse les villages de Hégenheim et Héisingue. Ce projet est en lien avec le projet routier suisse "Zubringer Bachgraben" qui souhaite améliorer l'accessibilité de la zone d'activité.

Élaboration et développement d'un concept d'offre transfrontalière pour le réseau S-Bahn trinational de Bâle

Porté par : Trireno

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à élaborer et développer un réseau S-Bahn (équivalent à un RER urbain) trinational pour l'agglomération de Bâle avec une planification commune et transfrontalière de ce RER trinational.

Ligne ferroviaire Haguenau (FR) - Rastatt (DE)

Porté par : Non défini(s)

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à réactiver la ligne ferroviaire Haguenau-Rastatt. Les conditions techniques et financières de réactivation de la ligne ont été étudiées suite à l'étude MobiPAMINA et un rapport final a été transmis aux cofinanceurs en août.

Réactivation de la ligne ferroviaire Colmar-Breisach-Freiburg

Porté par : SNCF Réseau et DB Netz AG

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à réaliser des études préliminaires pour la réactivation de la ligne ferroviaire Colmar-Breisach-Freiburg. Ce projet transfrontalier est défini prioritaire et doit s'inscrire dans une vision territoriale globale.

Réseau Express Métropolitain Européen

Porté par : Eurométropole de Strasbourg (EMS) et Région Grand Est (dans le cadre du Grenelle des mobilités)

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à développer l'offre de transports publics dans et autour de l'agglomération strasbourgeoise pour réduire l'usage de la voiture individuelle et augmenter la multimodalité grâce au développement en particulier de l'offre de trains et de cars express avec une extension des horaires et de la fréquence des lignes.

Étude pour la création d'un centre trinational pour la mobilité du Futur

Porté par : Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise la création d'un centre pour la mobilité du futur dans la région du Rhin supérieur. L'objectif est de parvenir à créer une structure qui rassemblerait les pôles de formation et les clusters économiques des territoires nationaux pour renforcer les réseaux et favoriser l'innovation.

Réalisation de projet d'infrastructure de développement fluvial et portuaire (canal Rhône au Rhin)

Porté par : Région Grand Est

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à développer la navigation fluviale en remettant en service le barreau manquant du canal du Rhône-Rhin entre Friesenheim et Artzenheim. L'ouverture de ce canal permettra d'accéder à Strasbourg ou à Colmar et de développer les ports rhénans.

3. Se former et travailler ensemble



»» Le Rhin supérieur, une zone économique forte et dynamique

Avec six millions d'habitants, une puissance économique de 280 milliards d'euros, une importante présence industrielle de 240 000 entreprises, un taux de chômage inférieur aux moyennes nationales respectives et une forte mobilité transfrontalière, le Rhin supérieur représente une région économique forte.

Son économie est basée sur des compétences en ingénierie et innovation, avec des entreprises leader en sciences de la vie, en technologie de la communication et en technologies du futur telles que la nanotechnologie et la photonique. De nombreuses **entreprises de renommée mondiale** sont installées dans cet espace tourné vers l'international, offrant une main d'œuvre hautement qualifiée, formée dans les universités et établissements d'enseignement supérieur de la région.

Près de **170 000 étudiants** effectuent actuellement leurs études dans les nombreux établissements d'enseignement supérieur du Rhin supérieur. Les deux regroupements universitaires transfrontaliers, que sont EUCOR – Le campus européen et TriRhenaTech, permettent de renforcer les échanges et la mobilité des étudiants et chercheurs, afin qu'ils puissent acquérir des compétences utiles pour leur insertion professionnelle sur le marché du travail rhénan.



Étudiants EUCOR (Source : Karlsruher Institut für Technologie)

En 2019, la région du Rhin supérieur comptait **3,2 millions d'emplois**, dont près de 100 000 occupés par des travailleurs frontaliers, marquant une augmentation de 12 % par rapport à 2008. Les mouvements de frontaliers les plus importants se font depuis l'Alsace (34 200) et le Bade-Wurtemberg (36 200) vers la Suisse du Nord-Ouest. Le PIB par habitant de la région du Rhin supérieur (45 492 euros en 2020) est supérieur aux moyennes nationales de l'Allemagne et de la France. L'actuelle crise énergétique n'épargne cependant pas l'économie rhénane.

Traversant des frontières internes et externes de l'Union européenne et composé de territoires appartenant à trois États, l'espace du Rhin supérieur est un territoire à haute qualité de vie où différentes langues sont parlées, où plusieurs systèmes juridiques et administratifs se juxtaposent et où différentes cultures se rencontrent. Cette évidence doit mener à une meilleure coordination et harmonisation des politiques d'emploi, d'éducation et de formation, dans le meilleur intérêt des habitants et des entreprises du Rhin supérieur. Le Rhin supérieur pourra ainsi réaffirmer sa position en matière de compétitivité tant à l'échelle européenne que mondiale, et lui permettra d'offrir une qualité de vie encore plus haute à ses habitants.



Carte des flux de travailleurs frontaliers
(Source : BAK Economics 2021)

»» Développer un espace de formation et de travail commun

Les décennies précédentes ont été marquées par la primauté des sujets économiques. Avec la crise de 2008, l'écosystème économique a été fragilisé, faisant augmenter le taux de chômage. Or aujourd'hui, le problème inverse se dessine. En raison d'une baisse d'appétence continue pour les métiers artisanaux et industriels, couplée à une maîtrise dégradée de la langue du voisin, on observe une **pénurie de main d'œuvre de plus en plus aiguë partout dans le Rhin supérieur**, y compris sur le versant alsacien. Si les projections se confirment, l'Alsace n'aura plus assez de main d'œuvre pour couvrir ses propres besoins d'ici 2035. La situation est la même, voire plus critique dans les régions voisines. La crise sanitaire que nous connaissons a encore accentué cet état de fait.

Les acteurs de l'espace rhénan doivent donc élaborer ensemble des solutions pour surmonter ce défi. C'est par exemple le cas de la TechnologieRegion Karlsruhe qui a créé en 2013 une « Alliance pour la main d'œuvre qualifiée » (*Fachkräfteallianz*), afin d'attirer, d'encourager et de soutenir le personnel qualifié dans la région. L'objectif actuel est de réactiver et de dynamiser cette alliance. La Collectivité européenne d'Alsace s'engage également à ce titre pour le soutien à l'emploi local, avec pour objectif une baisse de près de 10 % en un an du nombre de foyers allocataires du RSA. Ce chiffre traduit le dynamisme de la politique de la collectivité pour rapprocher la demande de l'offre d'emploi en s'appuyant sur les opportunités liées à la reprise économique.

Au fil des ans, de nombreuses initiatives axées sur la promotion du plurilinguisme, sur la formation professionnelle transfrontalière, sur les échanges d'apprentis et d'élèves, ainsi que sur les parcours d'études bi- et trinationaux ont été menées afin de favoriser toujours plus l'ouverture de l'espace rhénan. Malgré tous les progrès réalisés en matière d'intégration transfrontalière, de nombreuses différences institutionnelles et socioculturelles avec différents systèmes sociaux et fiscaux compliquent encore

l'instauration d'un marché du travail et de formation transfrontalier intégré et sans barrières. L'évolution démographique, marquée par un vieillissement de la population et une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, représente également un défi pour un marché du travail géographiquement intégré dans la région du Rhin supérieur.

Il est désormais primordial de déterminer comment la coopération transfrontalière institutionnelle peut accompagner cette transition, et permettre de surmonter les obstacles juridiques, administratifs, pratiques, linguistiques et culturels qui freinent **l'instauration d'un véritable espace économique partagé**, pris en étau entre les différentes échelles d'intervention européenne et nationale. La coordination voire l'harmonisation des normes pose une question centrale dans l'organisation de ce territoire.

L'enjeu est donc de travailler à l'intégration des marchés de l'emploi dans le Rhin supérieur, de continuer à accompagner la mobilité académique et professionnelle et de trouver une voie nouvelle sur les thématiques emploi-formation pour éviter une pénurie chronique de compétences. Le travail en matière d'harmonisation des certifications et qualifications professionnelles, l'accompagnement durable et financé du dispositif d'apprentissage transfrontalier, la systématisation de la reconnaissance transfrontalière des acquis de l'expérience professionnelle et la levée des obstacles administratifs à l'exercice économique transfrontalier sont des pistes à explorer et font l'objet des travaux des différentes instances ou organes de coopération transfrontalière (Conférence du Rhin Supérieur, Conseil rhénan, Comité de coopération transfrontalière, EURES-T Rhin supérieur...).

»» Répondre aux besoins des habitants en matière d'emploi et de formation : le rôle du Schéma

Au travers du Schéma alsacien de coopération transfrontalière, la Collectivité européenne d'Alsace entend remplir son rôle de coordination de l'action transfrontalière en amplifiant les dynamiques partenariales sur son territoire et outre-Rhin et appuyer le travail des autres partenaires en fonction de leurs compétences. Dans cette perspective, et face aux défis communs précités, il est essentiel de parvenir à mettre en œuvre des projets concrets afin de faciliter l'instauration d'un véritable espace économique et de formation partagé, qui bénéficiera à tous les citoyens de l'espace rhénan. L'ambition du Schéma est d'apporter des réponses concrètes pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants du Rhin supérieur.

Les sept projets de coopération retenus sur la liste principale, dont des projets dans les domaines de la formation, de la mise en réseau d'entreprises ainsi que du recrutement et de l'insertion, ont pour but de répondre aux nombreux enjeux actuels, en touchant l'ensemble des citoyens. De plus, 11 autres projets retenus sont également en lien avec cette thématique et répondent aux mêmes enjeux, mais sont classés dans les 7 autres thématiques du Schéma.

Il est important de rappeler ici que le Schéma n'a pas une portée exhaustive et que de nombreux partenaires, de part et d'autres des frontières, sont déjà engagés dans des coopérations et des projets en matière d'accès à l'emploi et à la formation.

Les **8 projets** de cette thématique ouvrent la voie à un véritable espace économique et de formation partagé consistant en plusieurs axes :

- Favoriser les stages de découverte en entreprise allemande ou suisse
- Soutenir l'apprentissage transfrontalier
- Mettre en réseau les entreprises et faciliter le travail transfrontalier
- Encourager les étudiants aux échanges transfrontaliers

Liste des projets de la thématique



Business Twin : Jumelages d'entreprises du Rhin supérieur

Porté par : *Industrie und Handelskammer (IHK) südlicher Oberrhein ou Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole*

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à offrir aux entreprises du Rhin supérieur la possibilité de se mettre en réseau par le biais d'un partenariat transfrontalier innovant. Il s'agit de créer un réseau de binômes pour que les entreprises puissent échanger à propos de divers sujets.



Développement de l'outil numérique de franchissement des frontières

Porté par : *Chambre des Métiers d'Alsace*

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à continuer le développement de l'outil existant pour répondre aux questions des citoyens en temps de Covid. Il s'agit de donner des informations claires pour les artisans souhaitant développer des activités transfrontalières et accéder aux marchés étrangers.



Signature d'une feuille de route stratégique sur l'apprentissage transfrontalier

Porté par : *Etat français (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)*

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à signer une feuille de route stratégique sur l'apprentissage transfrontalier en incluant tous les partenaires institutionnels du Rhin supérieur dont les chambres consulaires. Des négociations sont en cours afin de définir un cadre juridique, financier et organisationnel pour l'apprentissage transfrontalier.



Regio Lab – Pour soutenir et encourager la mobilité transfrontalière dans le parcours de formation et d'orientation professionnelle des jeunes du Rhin supérieur

Porté par : *Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)*

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à regrouper les acteurs et partenaires impliqués dans la formation, l'orientation professionnelle et l'accompagnement pédagogique des jeunes. Cet espace de coopération, d'innovation et d'harmonisation des pratiques permettrait de sensibiliser à la mobilité et à l'apprentissage transfrontaliers.

Projet Eurostage

Porté par : Eltern Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Eurostage est un projet qui vise à mettre en relation des élèves de 3ème devant effectuer un stage de découverte du monde du travail avec des entreprises allemandes voire suisses prêtes à les accueillir.

Éco-Système 2033 - Apprendre dans des sociétés ouvertes nécessite des systèmes ouverts

Porté par : Institut pédagogique du Land de Rhénanie-Palatinat

Responsable suisse : Département de l'éducation de Bâle-Ville

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Le projet a fait l'objet d'un préformulaire INTERREG VI en 2022. Il vise à renforcer la mobilité, la coopération et les rencontres entre les enseignants et les élèves des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées de la région du Rhin supérieur, par la désignation de 50 écoles pilotes. Ces écoles participeront à l'évaluation et au test de modules de formation continue, avec la mise en place d'outils et de concepts pédagogiques.

EUCOR - Actions de développement de la vie étudiante et de la mobilité transfrontalière

Porté par : Université de Strasbourg

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Le programme EUCOR vise à encourager la mobilité et les échanges transfrontaliers, interculturels et linguistiques pour que les étudiants acquièrent des compétences utiles pour leur insertion professionnelle sur le marché du travail rhénan.

TrinTEd (Trinational Technical Education)

Porté par : TriRhenaTech

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à promouvoir la formation technique bilingue d'étudiants de la région du Rhin supérieur. Cela passe par la mise en place de groupes d'étudiants franco-germano-suisses autour de problématiques liées à l'innovation (robotique, IA, Smart City...) ou à la gestion d'entreprises dans des formats tels que des concours, des cours d'été ou des projets thématiques.

4. Le Rhin supérieur, la vallée de la vie



»» Le Rhin supérieur, une vallée à la pointe dans l'offre de soin

Le Rhin supérieur est un territoire richement doté en matière de santé, la France, l'Allemagne et la Suisse figurant parmi les pays avec les plus fortes dépenses de santé au monde. Véritable vallée de la vie, l'espace rhénan concentre d'importants atouts en terme :

- **D'infrastructures de santé** : avec 203 établissements de soins publics et privés et une moyenne de 480 lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants ;
- **D'emploi** : la santé et l'action sociale emploient en moyenne 15% des salariés de la région et font partie du top 5 des secteurs d'activité des frontaliers résidant en Grand Est et travaillant en Suisse ;
- **De formation et recherche** : avec un important maillage d'instituts de formation sanitaire, rattachés pour la plupart à des établissements hospitaliers ; le campus européen EUCOR, avec trois universités membres disposant de facultés de médecine ; de nombreux réseaux scientifiques, par exemple dans le domaine des neurosciences, de l'immunologie, de la recherche cellulaire, de l'intelligence artificielle...
- **D'innovation et de richesse économique** : la branche de l'industrie chimique et pharmaceutique représente 6,6% de la valeur ajoutée totale de la région. Les industries pharmaceutiques se concentrent en Suisse du Nord-Ouest, avec des sociétés mondialement connues telles que Novartis et Roche. Dans le domaine des sciences de la vie, les acteurs économiques et académiques du Rhin supérieur se sont regroupés dans le cadre du cluster trinational « Biovalley », qui favorise l'innovation dans les biotechnologies et les technologies médicales.

Espace d'excellence scientifique, le Rhin supérieur est donc un acteur majeur des transitions technologiques et numériques dans le secteur de la santé.



Médicaments (Source : Pixabay)

»» L'accès aux soins : des ressources vitales inégalement réparties

Si l'accès aux services de soin représente un besoin fondamental pour les habitants, le Rhin supérieur connaît cependant d'importants écarts dans la répartition des ressources entre les régions rurales et les métropoles dynamiques, qui concentrent l'offre de soin. La densité de médecins dans les villes de médecine universitaire comme Strasbourg, Freiburg et Bâle est près de deux fois plus importante que la moyenne locale. Ce sont aussi les hôpitaux situés dans les agglomérations qui concentrent le plus grand nombre de lits par habitant.

A l'inverse, les régions plus rurales du Rhin supérieur connaissent davantage de difficultés en matière d'accès aux soins : les soins spécialisés et hospitaliers, mais aussi les soins de premier recours, ce qui est lié au manque croissant de médecins généralistes dans certaines zones, ou encore l'accès pour les personnes âgées et handicapées à une prise en charge par des services d'aide et de soins à domicile, en raison là aussi d'une pénurie de personnels qualifiés et de l'éloignement géographique des publics cibles.



Personne en situation de handicap (Source : Pixabay)

»» Les besoins en santé : des enjeux nombreux et partagés

Si la pandémie a exercé une pression sans précédent sur les systèmes de santé des trois versants du Rhin supérieur, ceux-ci étaient déjà confrontés auparavant à des enjeux forts et partagés par toute la région frontalière. L'augmentation des dépenses de santé concerne ainsi tous les systèmes et mènent à des logiques de gestion des coûts au plus juste du matériel et du personnel. On observe des mouvements de concentration des hôpitaux, qui posent la question de la proximité de l'offre de soin hospitalière. Les systèmes de santé deviennent de plus en plus concurrentiels, ce qui peut représenter un frein à la coopération par crainte de « perdre » des flux de patients.

Les dépenses de santé sont également liées au vieillissement de la population. L'augmentation du nombre de personnes dépendantes accroît les besoins en infrastructures et en personnel, alors même que la filière sanitaire et sociale connaît déjà des difficultés de recrutement. Le défi que représente la perte d'autonomie oblige également les systèmes à repenser les modes de prise en charge et notamment à favoriser le maintien à domicile, tendance que l'on retrouve dans les trois pays.

Les professionnels de santé sont eux aussi concernés par le **vieillessement démographique**, avec des départs massifs à la retraite de professionnels en exercice, en particulier chez les médecins généralistes. Les métiers de la santé sont également concernés par d'autres tendances, similaires dans les trois pays : diminution des exercices à temps plein, augmentation des médecins spécialistes et diminution du nombre des généralistes, carence d'attractivité des métiers du sanitaire et social comme infirmier, aide-soignant, aide à domicile... Ainsi, pour remplacer un médecin partant en retraite, il faut aujourd'hui compter 1,5 à 2 jeunes médecins en France, 3 en Allemagne. Les difficultés de recrutement de personnel qualifié touchent à la fois le secteur hospitalier, ambulatoire et médico-social. Cette pénurie représente un défi majeur afin de continuer à garantir aux habitants un niveau satisfaisant d'offre de soin et une égalité d'accès aux soins sur leur bassin de vie.

Le développement de maladies chroniques liées au mode de vie, à l'alimentation, à la pollution touche également les trois versants du Rhin supérieur. Dans cette région, les maladies cardiovasculaires et les tumeurs constituent la principale cause de mortalité. Les maladies respiratoires, le diabète, le surpoids, les troubles mentaux sont également dans le viseur des politiques publiques de santé des trois pays. L'enjeu consiste donc à prévenir ces maladies en développant la prévention et la promotion de la santé auprès des citoyens.



Secours d'urgence (Source : Pixabay)

»» Urgences et gestion de crise : une priorité commune

Dans le Rhin supérieur, espace interconnecté, l'aide médicale d'urgence et la gestion coordonnée de catastrophes (naturelles, technologiques, sanitaires) représentent un enjeu de taille. La mobilité transfrontalière des habitants et la multiplication des déplacements autoroutiers, ferroviaires, fluviaux et aéroportuaires, exigent que les services d'urgence se coordonnent et puissent **intervenir dans le pays voisin en cas de besoin**. En 2021, les services d'incendie et de secours alsaciens ont effectué 79 transports d'urgence vers des hôpitaux allemands ou suisses. A l'inverse, le *Sanität* suisse est amené à intervenir sur territoire français à l'EuroAirport (zone suisse) pour la prise en charge de victimes (76 interventions en 2021).

Enfin, la pandémie de Covid-19 a révélé les fragilités et les limites de nos systèmes de santé, obligeant les responsables politiques à prendre des décisions drastiques telles que les confinements, le rétablissement des contrôles aux frontières, l'obligation du port du masque ou de la vaccination. Ces mesures et leurs impacts ont mis à nu la nécessité d'une coordination à 360° pour traiter de questions jusque-là inédites (transferts de patients, traçage des chaînes d'infection, circulation des travailleurs frontaliers...). Tirant

des enseignements de la crise sanitaire, des efforts de coordination ont été fournis qui devront être approfondis et structurés afin de mieux répondre à de telles situations à l'avenir.

»» Pour une vallée de la vie : les défis de la coopération en santé

Bien qu'elle puisse en partie répondre à ces enjeux, la coopération transfrontalière en santé reste encore insuffisamment développée dans le Rhin supérieur, principalement en raison des obstacles juridiques, administratifs et économiques dans ce domaine. Le système de santé français, centralisé et public, côtoie deux systèmes fédéraux, allemand et suisse, encadrés par le public mais basés sur une logique de marché. Les assurances maladie sont certes obligatoires, mais appliquées de façon différente. La libre circulation des patients est encadrée par une directive et un règlement européens, mais qui sont interprétés et appliqués de façons différentes, et qui ne s'appliquent pas à la Suisse.

Des conventions existent, en application de l'accord-cadre franco-allemand de coopération sanitaire de 2005, concernant la prise en charge des grands brûlés, l'aide médicale urgente ou encore la prise en charge de patients atteints d'épilepsie. L'accord-cadre franco-suisse de coopération sanitaire de 2016 n'a, quant à lui, pas encore donné lieu à la conclusion de conventions locales sur le territoire rhénan, bien que des échanges soient en cours, notamment dans le domaine des urgences.

Divers projets et initiatives visant à améliorer la santé des citoyens de la région frontalière ont vu le jour : secours d'urgence, recherche clinique, épidémiologie, autonomie des personnes âgées, addictions... Les échanges transfrontaliers sur la santé se sont renforcés grâce au projet TRISAN et, depuis les débuts de la pandémie, dans le cadre du groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin Supérieur, de la cellule sanitaire transfrontalière pilotée par la Préfecture ainsi qu'au sein du Conseil rhénan et des Eurodistricts.

Malgré cela, **la coopération sanitaire transfrontalière reste limitée et les projets sont longs et complexes à mettre en œuvre, car ils exigent une fine connaissance des systèmes et un grand engagement de la part des acteurs impliqués.**

»» La santé comme bien commun : le rôle du Schéma

Face à ces défis communs, il est essentiel de parvenir à mettre en œuvre des projets concrets afin d'améliorer une offre de soin qui bénéficiera à tous les citoyens de l'espace rhénan. La santé étant un bien commun qui transcende les frontières et nationalités, l'ambition du Schéma alsacien de coopération transfrontalière est d'apporter des réponses concrètes pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants du Rhin supérieur.

Ce volet dédié à la santé et à la gestion des catastrophes du Schéma alsacien de coopération transfrontalière s'inscrit en cohérence avec les accords-cadres de coopération sanitaire transfrontalière et le volet transfrontalier du Projet régional de santé de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Les **16 projets** de coopération en matière de santé et de gestion en situation de catastrophe, soutenus dans le cadre du Schéma, permettront à la fois des expérimentations locales, à l'échelle d'un bassin de vie, mais aussi à l'échelle du Rhin supérieur, afin de répondre au mieux aux enjeux actuels suivants :

- Faciliter l'accès aux soins des citoyens frontaliers et développer l'offre
- Assurer les transitions technologique et numérique dans le secteur de la santé
- Prévenir et promouvoir la santé des citoyens
- Développer la coordination de l'aide médicale d'urgence et la gestion des crises
- Assurer la formation médicale transfrontalière

Liste des projets de la thématique



Observatoire transfrontalier des données de santé

Porté par : Agence Régionale de Santé Grand Est
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer un observatoire des données de santé épidémiologiques à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers de la Région Grand Est. Les objectifs sont d'améliorer la connaissance en matière de santé, de disposer d'indicateurs comparables pour surveiller la situation sanitaire, d'informer la population et les professionnels de santé et de constituer un outil d'aide à la décision pour les autorités et politiques.



Renforcement des secours sur le Rhin

Porté par : Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise la poursuite des études pour l'élaboration d'un document de planification concernant les secours sur le Rhin et pour l'acquisition d'un bateau pompe supplémentaire à hauteur de Breisach. L'objectif est de garantir une intervention plus rapide en cas d'incendie/accident sur le Rhin et d'étendre la zone de déploiement de l'actuel bateau de Bâle.



"Coopération transfrontalière en santé" dans le cadre du futur Contrat local de santé de Saint-Louis Agglomération

Porté par : Agence Régionale de Santé Grand Est
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer une fiche action "Faciliter l'accès transfrontalier aux soins" dans le cadre du futur Contrat local de santé de Saint-Louis Agglomération. L'objectif est d'informer sur les dispositifs de coopération existants et les relais d'informations disponibles, ainsi que de suivre les conventions transfrontalières en santé pour informer les acteurs de santé du territoire.



Création d'une maison transfrontalière des aînés et des aidants

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer une Maison des aînés et des aidants à Wissembourg qui sera un guichet unique d'information et d'accès aux droits sur les champs du handicap et du vieillissement de la population. Cette maison sera transfrontalière et s'adressera aussi aux partenaires allemands en travaillant à 360°.



Territoire de santé PAMINA

Porté par : Eurodistrict PAMINA

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise le développement de l'offre de soins dans l'espace transfrontalier PAMINA sur différents volets : médecine de ville, hospitalier et enjeux transversaux de prévention sur le territoire.



Pérennisation de TRISAN - Centre de compétences trinational pour vos projets de santé

Porté par : Euro-Institut

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise la pérennisation du centre TRISAN en tant que centre de compétences trinational de coopération en matière de santé. Ce centre serait rattaché à l'Euro-Institut, avec pour objectifs d'optimiser l'accès transfrontalier aux soins, de développer des synergies dans le domaine de la prévention et de réaliser des études, manifestations ou formations.



Réseau franco-allemand de professionnels en charge de la lutte antituberculeuse

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en place un réseau de professionnels en charge de la lutte contre la tuberculose afin d'échanger sur les dispositifs, les compétences et les pratiques de part et d'autre de la frontière et d'élaborer des solutions de suivi, d'enquête et de traitement en fonction des cas transfrontaliers rencontrés.



TIGER 2.0 : Action citoyenne transfrontalière pour la surveillance et le contrôle des moustiques invasifs

Porté par : Université de Strasbourg - Institut de parasitologie et de pathologie tropicale

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer l'action citoyenne pour étudier l'évolution de la colonisation des moustiques locaux et envahissants et à évaluer les méthodes de contrôle dans un contexte transfrontalier. Un effort particulier sera mené au niveau de la zone colonisée des trois frontières (Bâle/Weil-am Rhein/Saint-Louis).



Institutionnalisation des échanges sur la protection de l'enfance

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace et/ou Euro-Institut

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à institutionnaliser les échanges sur la protection de l'enfance d'un point de vue partenarial (conventions Landkreise-Collectivité européenne d'Alsace) et financier. Il s'agit d'assurer le traitement des situations transfrontalières, avec des mesures de protection et suivi des familles et enfants de mobilités, et de formaliser les échanges de bonnes pratiques entre professionnels de la protection de l'enfance.



Campus européen de l'intervention sociale dans le Rhin supérieur (CELIS)

Porté par : École Supérieure de Pratique Sociale de Mulhouse

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Le projet de Campus européen de l'intervention sociale dans le Rhin supérieur (CELIS) vise le développement d'un programme de reconnaissance des compétences transfrontalières, la facilitation de la mobilité des étudiants et des

salariés, le développement de projets expérimentaux trinational en lien avec le travail social et la création d'un centre de compétences pour la protection de l'enfance.

Coopération APEI Sud Alsace et Lebenshilfe Lörrach

Porté par : Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) Sud Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer la coopération, l'échange, le partage de pratiques et l'élaboration d'actions communes entre l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) Sud Alsace et la Lebenshilfe de Lörrach.

Santé mentale : réhabilitation psycho-sociale et professionnelle transfrontalière

Porté par : Rehabilitationseinrichtung für Psychisch Kranke Karlsbad

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer un parcours expérimental combinant réhabilitation médicale, psycho-sociale et professionnelle, avec évaluation, prise en charge médicale et réhabilitation professionnelle de part et d'autre de la frontière, en fonction des besoins de la personne.

Évaluation et coordination de la coopération dans le Rhin supérieur en cas de pandémie

Porté par : Regierungspräsidium de Karlsruhe

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à réaliser une évaluation approfondie de la coopération transfrontalière durant les premières années de la pandémie afin de donner suite à un congrès portant sur la pandémie dans le Rhin supérieur.

Coopération des secours d'urgence sur le Secteur de Bâle / Sud-Alsace

Porté par : Agence Régionale de Santé Grand Est

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à élaborer un projet de coopération sur le secteur de Bâle pour établir des protocoles d'accord permettant aux secours d'urgence d'intervenir de part et d'autre de la frontière.

Coopération hospitalière dans le territoire de l'Eurodistrict Région Freiburg Centre Sud Alsace

Porté par : Agence Régionale de Santé Grand Est

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Une étude est en cours pour renforcer la coopération hospitalière sur le territoire de l'Eurodistrict. Ce projet comporte une rencontre entre les 3 hôpitaux universitaires (Strasbourg, Bâle et Fribourg) pour identifier des sujets de coopération et un travail cartographique sur la densité des professionnels de santé dans le sud Alsace.

CLINNOVA : développement d'outils de médecine personnalisée en lien avec l'Intelligence Artificielle

Porté par : Biovalley France : coordination française du projet

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à créer un prototype d'Espace européen de données de santé afin de créer grâce à l'intelligence artificielle une infrastructure et des processus pour collecter, agréger, nettoyer et convertir des données de santé isolées en ensembles de données intégrés et analysables.

5. Innover pour rayonner



»» Un territoire attractif menacé par le vieillissement de sa population

Le Rhin supérieur est une puissance économique particulièrement importante. En 2017, le PIB du Rhin supérieur s'élevait à environ 281 milliards d'euros. Si l'on compare cette masse de richesses à l'échelle d'un pays, le Rhin supérieur serait le 26^e place mondiale, à égalité avec le Danemark. De plus, le PIB par habitant du Rhin supérieur s'élève à 45 492 euros/an, soit l'équivalent du 25^e pays mondial, à égalité avec le Canada². Le Rhin supérieur est donc une région particulièrement riche, avec des citoyens créateurs d'importantes richesses.

Notre région peut être fière d'être **à la pointe dans certains secteurs d'activité**, notamment dans le domaine de la santé, des sciences de la vie et du numérique, avec du personnel qualifié et des distinctions qui font rayonner l'excellence du Rhin supérieur dans le monde. A elle seule, la région regroupe une demi-douzaine de prix Nobel, et notre tissu universitaire, regroupé au sein d'EUCOR – le campus européen, soutient notre excellence universitaire.

Pourtant, notre territoire est confronté au vieillissement de sa population. Côté français, on assiste à la fin annoncée de « l'exception démographique alsacienne », avec un phénomène de rattrapage, et donc de vieillissement accéléré de la population par rapport à ses voisins, étant donné la non-compensation du solde naturel par le solde migratoire. Ainsi, en 2018, la part de la population totale des 15-65 ans était de plus de 63% dans tous les territoires du Rhin supérieur. Les projections de la Conférence du Rhin Supérieur à horizon 2035 prévoient que cette part ne soit plus que de 59,5% en Alsace ; 60,5% en Suisse du Nord-Ouest ; 57,2% en Sud Palatinat ; 59,5% en Bade Wurtemberg, soit un total de 59,7% à l'échelle du Rhin supérieur.

A ce titre, se pose la question du soutien au rayonnement, à l'innovation scientifique et technique qui participent à **l'attractivité générale du Rhin supérieur** : comment donner de plus en plus envie aux travailleurs de venir profiter du cadre de vie du Rhin supérieur, alors même que dans les prochaines années, on attribue l'essentiel du potentiel de développement et de la création d'emplois au Luxembourg, dans l'espace transfrontalier de la Grande Région ?³ Comment attirer à nouveau des populations jeunes sur notre territoire ? Il y a là une véritable stratégie de développement à porter dans les prochaines années.

Nous pouvons compter sur un tissu économique riche, mais aussi sur des villes au rayonnement mondial et européen. En sa qualité de capitale européenne des institutions et des droits humains, Strasbourg a un rôle clé dans le rayonnement de notre territoire. Il est essentiel d'affirmer le rayonnement, les

² Conférence du Rhin supérieur, "Rhin supérieur - Faits et chiffres", 2020 (<https://www.statistik.bs.ch/zahlen/faltblaetter/oberrhein.html>)

³ Agences d'urbanisme de la région Grand Est – SRADDET de la région Grand Est « Enjeux et défi transfrontaliers », juillet 2018.

particularismes et les savoir-faire de nos territoires, qui sont autant d'opportunités de rappeler que le Rhin supérieur est une région prospère, offrant un cadre de vie privilégié.



Parlement européen de Strasbourg
(Source : Eurométropole de Strasbourg)

»» Une région à aménager intelligemment pour proposer un futur souhaitable

Or, pour construire et réaffirmer ce cadre privilégié de vie dans le Rhin supérieur, il est essentiel de comprendre et de faire face à la thématique saillante de l'artificialisation des sols et la consommation toujours plus importante de foncier disponible⁴. La loi « Climat et résilience » de 2021 introduit à ce titre le concept de « **zéro artificialisation nette** » (**ZAN**), c'est-à-dire l'objectif, d'ici à 2050, d'un équilibre parfait entre espaces nouvellement consommés et espaces renaturés sur le versant français. Les versants allemands et suisse ont également adopté des objectifs similaires.

Or, dans le Rhin supérieur, 43 % du territoire est constitué de forêts, 39 % d'espaces agricoles et de 15 % d'espaces artificialisés⁵. Nous savons également que les espaces naturels et agricoles sont les premiers concernés par l'artificialisation des sols et que les réglementations environnementales sont à renforcer (par exemple, en droit français, il est possible de consommer jusqu'à 1 000 m² de zones « humides » sans prévoir de compensations par ailleurs). Il est également essentiel de comprendre qu'un espace renaturé est un espace d'une valeur environnementale toujours moindre qu'un espace exempt d'activité humaine : le meilleur espace naturel est celui que l'on ne consomme pas.

Se pose alors la question de l'aménagement foncier dans le Rhin supérieur, notamment en matière d'implantations commerciales et de développement économique. Le Rhin supérieur doit pouvoir mener une politique d'occupation du terrain innovante et intelligente, tout en valorisant les terres naturelles encore préservées, présentes en nombre sur le territoire.

⁴ L'article 192 de la loi « Climat et résilience » promulguée en 2021 définit l'artificialisation des sols comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »

⁵ Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, "Rhin supérieur - Faits et chiffres", 2020 <https://www.statistik.bs.ch/zahlen/faltblaetter/oberrhein.html>

Le défi est donc double : alors que le foncier se raréfie en ville et que les territoires ruraux se vident de leurs habitants, comment établir des stratégies communes, y compris en matière d'aménagement, pour promouvoir l'attractivité du Rhin supérieur et le rayonnement de son « excellence transfrontalière » sans menacer les espaces naturels encore existants ?

L'aménagement de nouveaux espaces est l'occasion de traduire le rayonnement de notre territoire par ailleurs. Le Rhin supérieur peut compter sur d'importantes infrastructures, notamment aéroportuaires (aéroport de Strasbourg-Entzheim, aéroport de Baden-Baden, EuroAirport...), avec des projets de mise en synergie afin de constituer de véritables hubs, participant à l'interconnexion et l'attractivité croissante de notre territoire. D'un autre côté, l'aménagement de nouveaux quartiers, à l'image du projet d'écoquartier 3Land, situé à la confluence des trois pays du Rhin supérieur, est l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes d'occupation de l'espace et de vie en société.



Concept urbain de l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle

(Source: LIN et DUPLEX DESIGN GmbH)

Ce faisant, l'objectif est d'imbriquer l'ensemble de ces thématiques de l'aménagement, de l'attractivité et de l'innovation, en soutenant la mise en réseau des structures compétentes à la fois dans le secteur économique, de l'aménagement du territoire et de l'innovation, afin d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du Rhin supérieur tout en proposant un meilleur cadre de vie. L'objectif est ainsi de favoriser « l'émergence de projets communs susceptibles de structurer le territoire, renforçant ainsi les synergies des trois pays dans le Rhin supérieur »⁶.

»» Le Schéma, une ambition pour le Rhin supérieur à l'horizon 2030 et au-delà

L'intelligence artificielle, la robotique, le transfert de technologie et plus largement l'innovation sont au cœur des ambitions du Schéma. Avec ses partenaires institutionnels, académiques et privés des trois pays, la Collectivité européenne d'Alsace aura à cœur de contribuer à faire du Rhin supérieur une région de pointe au cœur de l'Europe.

⁶ Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur, Conférence Franco-germano-suisse du Rhin supérieur, 29 novembre 2013.

EUCOR – Le Campus européen poursuit son développement pour faire du Rhin supérieur une région modèle en matière d’enseignement supérieur et de recherche. Conscients de leur caractère stratégique, les partenaires du Schéma soutiendront les initiatives de création de chaires transfrontalières.

Enfin, un bassin de vie commun ne s’envisage pas non plus sans une approche commune d’aménagement durable et novatrice. En s’appuyant sur les instruments de planification des trois pays, les acteurs institutionnels se doivent d’avoir une vision d’aménagement à plus long terme, à l’horizon 2045. Les outils promus dans ce Schéma ont pour objectif d’y contribuer.

Les **9 projets** retenus pour cette thématique ont vocation à favoriser l’attractivité et le rayonnement du territoire grâce à :

- L’innovation scientifique ou technique en coordination avec les partenaires institutionnels académiques et privés
- L’aménagement durable et novateur
- Un renforcement de salons professionnels européens ou transfrontaliers

Liste des projets de la thématique



Mise en réseau des acteurs de l'intelligence artificielle

Porté par : Grand E-nov

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise le développement de partenariats transfrontaliers entre les acteurs privés, publics, les laboratoires et les acteurs académiques impliqués dans l’usage ou le développement de l’intelligence artificielle. Un des partenariats concerne le programme des EDIH, "hubs d’innovation digitaux européens" du Rhin supérieur, guichets uniques pour les entreprises, destinés à les accompagner dans leur transformation numérique (IA, cybersécurité, calcul haute performance...).



Robot Hub transfrontalier pour le transfert de technologie

Porté par : Université des sciences appliquées de Trèves : Umwelt-Campus Birkenfeld

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en place de sites robotiques connectés et spécialisés, ces pôles de compétences formeront ensemble le hub robotique du Rhin supérieur. Différentes spécialisations telles que robotique industrielle ou mobile ainsi que traitement d’images, IA, technologie des processus et interaction homme technologie doivent être couvertes et mises à la disposition de l’industrie.



Plateforme de business sourcing

Porté par : Chambre de Commerce et d’Industrie (CCI) Alsace Eurométropole

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à générer des relations clients-fournisseurs à l’échelle du Rhin supérieur avec les 200 entreprises françaises présentes sur la plateforme de business sourcing des entreprises allemandes et suisses.



Réalisation du "Projet de territoire du Rhin supérieur"

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace, Direction Europe et Transfrontalier

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à recenser le contenu des instruments de planification des trois pays du Rhin supérieur pour formuler des objectifs de développement de l'espace du Rhin supérieur pour 2045. Il doit inclure des représentations cartographiques.



Offensive science - Transfert de technologie

Porté par : Ministère de la science, de la recherche et de l'art du Bade-Wurtemberg, Ministère de la science et de la santé de Rhénanie Palatinat et Région Grand Est

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Le dispositif cible la valorisation et l'applicabilité économique de la recherche afin de renforcer et d'accélérer les transferts de technologies et de compétences vers le monde économique dans le Rhin supérieur.



Création de 3 chaires transfrontalières

Porté par : Université de Strasbourg

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer 3 chaires universitaires transfrontalières : une chaire "sciences quantiques", une chaire "droit" et une chaire "eau et durabilité", pour mener des recherches d'excellence sur ces problématiques importantes.



Projet 3Land

Porté par : Eurodistrict Trinational de Bâle

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet découle de la convention 3Land adoptée il y a une dizaine d'années pour développer un nouveau quartier transfrontalier le long du Rhin. Le projet 3Land vise à une bonne accessibilité transports, un quartier durable adapté au changement climatique et maintenant une haute qualité de vie et au renforcement du pôle économique de l'agglomération trinationale de Bâle.



Renforcement de l'offre de salons professionnels transfrontaliers

Porté par : Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) et SAEML Mulhouse Exposition

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à renforcer l'offre de salons professionnels pour développer davantage le tissu économique, le bassin d'emplois du territoire Sud Alsace ainsi que la culture transfrontalière commune. Trois salons rassemblant de nombreux partenaires allemands et suisses sont en plein essor (salon Be 4.0 Industries du Futur, salon ADN Business, salon Euro Supply Chain), et un autre rassemblant 350 professionnels s'oriente vers le jeune public (salon de l'orientation et de l'évolution professionnelle).



Création d'un salon européen autour des technologies fluvestres

Porté par : Saverne Fluvestre Innovation (groupement d'entreprises)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Il s'agit du premier salon sur les technologies fluvestres qui a eu lieu du 30 septembre au 2 octobre 2022. Il aborde les équipements portuaires, le développement durable, les mobilités et les animations portuaires et touristiques.

6. Se parler, se comprendre



»» Renforcer la maîtrise de la langue du voisin

Riche d'une diversité linguistique de par sa situation historique et géographique unique, le Rhin supérieur dispose d'un atout indéniable, dont les habitants doivent pouvoir profiter. Que ce soit à l'école, à l'université, au travail ou même dans leur vie culturelle, **les citoyens rhénans sont quotidiennement immergés dans la vie frontalière**. La promotion du bilinguisme et du plurilinguisme fait l'objet d'un consensus de l'ensemble des acteurs du Rhin supérieur : pour vivre et travailler ensemble, il faut pouvoir se comprendre.

L'objectif d'une Alsace plurilingue, trait d'union entre les trois nations amies au sein de la communauté de destin du Rhin supérieur, est inscrit dans l'acte de naissance de la Collectivité européenne d'Alsace. La langue régionale, définie comme l'allemand standard et ses variantes dialectes par la loi du 2 août 2019, est une partie constitutive de notre identité alsacienne.

Les **langues régionales sont chargées d'une forte dimension historique et culturelle** et appartiennent au patrimoine national. Elles sont considérées comme partie intégrante des cultures locales et participent au développement du sentiment d'appartenance.

Aujourd'hui, le tiers de la population alsacienne maîtrise encore plutôt bien le dialecte, plus de 10% de la population active travaille en Suisse ou en Allemagne et la plupart des collégiens et lycéens (82,5 %) apprennent l'allemand, et plus de 20% des élèves sont en filière bilingue paritaire. Plus précisément dans les collèges, les sections bilingues ont doublé entre 2007 et 2017, si bien que plus de la moitié des collèges disposent d'une section bilingue.

La stratégie bilinguisme de la Collectivité européenne d'Alsace, adoptée en 2021, vise à dépasser le cadre scolaire au sens strict puisque la transmission, familiale notamment et hors espaces dédiés à son apprentissage, s'affaiblit, si bien que le nombre de locuteurs de la langue régionale a chuté de moitié depuis le siècle dernier. **Les défis sont multiples** : accroître le vivier d'enseignants, conquérir l'espace sociétal, développer des stratégies de promotion de la langue régionale par des échanges plus nombreux avec les pays voisins. Cependant, la crise sanitaire, en rétablissant plusieurs limites entre les populations des trois versants du Rhin supérieur ne nous a pas aidés avec des effets néfastes et prolongés sur les échanges linguistiques.

La Collectivité européenne d'Alsace, avec ses partenaires, souhaite concentrer sa stratégie du bilinguisme autour de trois axes:

- Contrer la perte de transmission de la langue régionale en renforçant notre capacité à disposer de locuteurs précoces, notamment avec l'oralité de la langue
- Redonner une visibilité à la langue régionale dans l'espace social, en complémentarité de l'apprentissage scolaire
- Articuler la nouvelle stratégie dans une dimension rhénane, le Rhin supérieur étant un lieu d'immersion naturel et gage d'opportunités pour les personnes qui y vivent.

L'objectif est de revitaliser la langue régionale, lui permettre de regagner les foyers alsaciens et les espaces publics. De plus, à l'occasion des assises du bilinguisme de 2021, la Collectivité européenne d'Alsace a publié les résultats de l'enquête sociolinguistique qu'elle a menée : si l'on tient compte des différentes tranches d'âge, la part des personnes âgées est largement surreprésentée par rapport à celle des jeunes dans la pratique de l'allemand et de l'alsacien. En outre, l'étude confirme que bien que l'essentiel de la pratique de la langue régionale s'opère dans la sphère privée, la rupture linguistique au sein même des familles pour la transmission est établie.



Echange scolaire entre le collège St Etienne à Strasbourg et l'école Albert-Schweitzer de Villingen-Schwenningen
(Source : Collectivité européenne d'Alsace 2019)

»» Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière au service d'une stratégie de renforcement du bilinguisme et plurilinguisme

L'enjeu pour le Schéma alsacien de coopération transfrontalière est de s'inscrire dans les pas de la stratégie bilinguisme de la collectivité ainsi que de la démarche amorcée lors des assises du bilinguisme. Une politique bilingue efficace passe aussi par une coopération accrue avec nos partenaires transfrontaliers pour faire émerger des projets innovants. Nous pouvons compter par ailleurs sur la clause d'expérimentation permise par le traité d'Aix-la-Chapelle pour travailler ensemble et tenter de faire émerger des solutions à la hauteur des enjeux qui se posent à la perpétuation de notre savoir linguistique.

Ainsi, les **12 projets** du Schéma alsacien de coopération transfrontalière s'attachent à investir les trois axes de la stratégie du bilinguisme, notamment en soutenant les actions en lien avec l'éducation et les associations et différents projets déjà existants, tels que l'application numérique Avenkraft, mais aussi en développant d'autres mesures de promotion de la langue régionale. Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace a annoncé la création de l'Office public de la langue régionale d'Alsace. Il s'agit de dynamiser notre culture linguistique régionale à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace.



Logo de l'application Avenkraft
(©Collectivité européenne d'Alsace)

Liste des projets de la thématique

"Spiel & Parle"

Porté par : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à pérenniser le dispositif d'apprentissage ludique de la langue du voisin de part et d'autre de la frontière aux enfants âgés de 6 à 10 ans (ateliers hebdomadaires en temps péri- ou extrascolaire, apprentissage du vocabulaire de base, rencontres entre les groupes d'enfants tout au long de l'année).

Poursuite de la promotion et de la gestion de l'application Avenkraft (Projet Interreg « Or du Rhin »)

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Cette application ludique pour l'apprentissage de la langue allemande ou française (une version développée dans chaque langue) tend à être étendue en version alsacienne.

Relancer la pratique institutionnelle et la visibilité de la langue régionale

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace et Région Grand Est
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à relancer la pratique institutionnelle et la publicité de la langue régionale grâce à un soutien financier pour la signalétique publique communale et intercommunale.

Suivi de l'étude socio-linguistique sur la langue régionale d'Alsace

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à la poursuite de l'étude socio-linguistique pour disposer d'un observatoire de la pratique de la langue régionale d'Alsace (allemand et alsacien) et des attentes de la population alsacienne vis-à-vis de la politique linguistique.

Création du Comité Stratégique chargé du pilotage de la politique linguistique scolaire

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

La Loi du 2 août 2019 indique qu'un Comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande en Alsace - dans sa forme standard et ses variantes dialectales - doit être créé. Il réunit le rectorat et les collectivités territoriales concernées. Ses missions principales sont de définir une stratégie de promotion de l'allemand dans sa forme standard et ses variantes dialectales, d'évaluer son enseignement et de favoriser l'interaction avec les politiques publiques culturelles et relatives à la jeunesse.

Mittwùch uff Elsässisch

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en place les "mercredis de l'alsacien" (Mittwùch uff Elsässisch) pour donner accès aux jeunes alsaciens à l'apprentissage de la langue régionale. Ce dispositif s'appuie sur les ambassadeurs du bilinguisme qui seront recrutés par les intercommunalités.

Soutien au développement du multilinguisme

Porté par : Région Grand Est
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Pour accompagner l'ouverture des classes bilingues paritaires français-allemand, la Région soutient l'équipement des classes publiques fonctionnant sur le mode d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal, elle aide au fonctionnement des classes bilingues associatives et privées qui sont hors contrat d'association avec l'Etat et soutient l'équipement des crèches immersive en langue régionale.

Soutien aux actions et structures en faveur du développement des langues et cultures régionales

Porté par : Région Grand Est
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet consiste en des dispositifs de soutien au développement des langues et cultures régionales, afin de les rendre visibles et de les transmettre à travers tout le territoire et auprès de tous les publics grâce à la création de signalétiques, d'atelier d'Alsacien aide à l'écriture et des appels à projets de création artistique en langues régionales.

Création d'un centre de formation à la pratique de la langue régionale d'Alsace dans sa version dialectale (Gerstheim / ABCM Zweisprachigkeit)

Porté par : Association ABCM Zweisprachigkeit (pour la partie centre de formation)
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet, qui sera installé à l'ancien moulin de Gerstheim, vise à former des personnes intervenant auprès de la jeunesse, des personnes âgées ou toute autre personne souhaitant pratiquer la langue régionale. Ce projet tend à être relié à l'Université de Strasbourg et l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education.

Création d'un Office public des langues régionales d'Alsace et de Moselle

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer un Office public couvrant l'ensemble des champs institutionnels et les missions d'un office public, ce qui n'est actuellement pas le cas de l'OLCA, disposant d'un statut associatif. Cet office permettrait de mettre en place une aide à l'écriture, à la création et à la diffusion théâtrale. Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'Etat de travailler avec des acteurs structurés dans le cadre de la politique linguistique.

Cursus/collège-lycée franco-allemand

Porté par : *Collectivité européenne d'Alsace pour le bâtiment et rectorat pour la partie pédagogique*

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à implanter un collège de 600 places dans le quartier des Deux-Rives, sur le modèle du Lycée franco-allemand de Hambourg, pour être un pôle d'excellence de l'apprentissage de la langue. Avec la création de ce collège, le LFA de Strasbourg se composera désormais de trois sites.

École européenne

Porté par : *Ville de Strasbourg*

Mise en œuvre : Long terme (démarrage 2027-2028)

Ce projet vise à augmenter les capacités d'accueil dans l'école européenne de Strasbourg tout en garantissant la labellisation et la qualité de l'enseignement. Le financement de ce projet est inscrit au Contrat triennal Strasbourg capitale européenne, et les travaux d'étude seront conduits en lien avec les services de l'Union européenne.

7. Partager notre patrimoine commun



CULTURE

»» Le Rhin supérieur : un héritage historique partagé, une communauté de destin

Terre de brassage et de rencontres traversée par le Rhin, le territoire du Rhin supérieur dispose d'un **patrimoine culturel très riche**, mêlant simultanément diversité et homogénéité. Héritier des villes libres impériales et de la Décapole sous l'ère du Saint Empire Romain Germanique, le paysage culturel rhénan est marqué par de nombreuses spécificités (langues, modes de vie, pratiques) qui, sans s'opposer, s'allient pour devenir dénominateur commun.

Le patrimoine culturel, architectural, linguistique et naturel témoigne de cet héritage commun. Villes thermales romaines et châteaux forts, légendes rhénanes tour à tour mobilisées dans les imaginaires nationaux et prenant aujourd'hui une dimension internationale (*heroic fantasy*), cabaret satirique et art du carnaval, langues dialectales du Nord au Sud, lieux de mémoire, paysages rhénans et maisons à colombage, sont autant d'exemples témoignant de l'histoire commune entre les trois versants.

Axe de transport, d'échange et de commerce, le Rhin structure depuis toujours l'espace et la société, favorise la confrontation d'idées et façonne une identité humaniste. Si la construction des États-Nations a donné au fleuve un nouveau rôle de frontière, provoquant des périodes de confrontation dramatiques, c'est fort de cette longue tradition d'échanges et de consensus que le Rhin supérieur en tant qu'espace de vie transfrontalier et berceau de la construction européenne se développe aujourd'hui. Terre d'accueil des institutions européennes et de nombreuses instances de coopération transfrontalières, le Rhin supérieur confirme sa vocation naturelle à promouvoir les valeurs européennes de démocratie et de liberté d'expression.

Faciliter les échanges de part et d'autre du Rhin, permettre la circulation des idées, renforcer la citoyenneté européenne, tels sont les enjeux d'une politique culturelle transfrontalière pour renouer avec l'identité historique du territoire.



Château du Haut-Koenigsbourg (Source : Jean-Luc Stadler ADT)

»» Le dynamisme culturel, vecteur d'intégration transfrontalière et facteur d'attractivité

Le Rhin supérieur dispose d'une offre culturelle foisonnante grâce à l'implantation d'une diversité d'entreprises et d'acteurs culturels sur le territoire. Ce dynamisme est le résultat croisé du volontarisme des acteurs politiques et de la circulation naturelle du public dans le bassin de vie transfrontalier. Que ce soit dans le domaine de la musique, du cinéma ou encore des arts visuels, de nombreux acteurs à la renommée internationale se distinguent par la qualité de leur proposition artistique (orchestre philharmonique de Strasbourg, Fondation Bayer, SWR-Sinfonieorchester Stuttgart...).

Les grandes villes du Rhin supérieur sont des marqueurs d'attractivité reconnus du paysage culturel européen, de nombreux sites patrimoniaux attirent un large public transfrontalier, voire international. Entre valorisation du patrimoine et soutien à l'innovation et à la création artistique, la culture fait le pont entre le passé et l'avenir et participe indéniablement au rayonnement du territoire. Le dynamisme du secteur contribue par ailleurs à la croissance économique du territoire, par la création de nombreux emplois, directs et induits.

En raison des liens étroits qui unissent les trois versants, le **développement d'une offre culturelle rhénane** ouverte à 360° prend tout son sens. De nombreuses initiatives ont émergé, favorisant la circulation des publics à l'échelle du bassin de vie transfrontalier et la valorisation du patrimoine commun. Pour exemple, l'initiative « Museums-Pass-Musées » lancée en 1998 par le groupe de travail « culture » de la Conférence du Rhin Supérieur a permis de développer le premier passeport culturel trinational en Europe, offrant aujourd'hui aux citoyens rhénans la possibilité de découvrir plus de 345 sites culturels des trois pays.

Une **diversité d'évènements culturels binationaux ou trinationalaux jalonnent l'année culturelle** (festivals de musique, théâtre et cinéma, journées de l'architecture, journées transfrontalières du patrimoine, conférences, expositions...), qui sont autant d'occasions pour faciliter la rencontre citoyenne transfrontalière. Afin d'assurer le succès des évènements et la fréquentation par le public transfrontalier, le développement de réseaux d'information transfrontaliers et bilingues est une composante essentielle, à l'instar de la chaîne ARTE ou du magazine de spectacles Szenik.

»» Une politique essentielle pour accompagner les mutations de la société

Le secteur culturel fait face à de nouvelles mutations de fond, sociétales et technologiques. Parallèlement aux évolutions technologiques et à la prépondérance du numérique, les pratiques culturelles évoluent, s'illustrant par une baisse générale de fréquentation des lieux de spectacles, notamment par la jeune génération.

La crise sanitaire n'a d'ailleurs fait qu'accentuer cette tendance de fond et mis en lumière le besoin de soutenir la filière culturelle en tant qu'acteur majeur de la cohésion de nos sociétés. Dans notre société contemporaine hyperconnectée et surinformée, les politiques culturelles sont essentielles pour réinventer de nouvelles formes de socialisation et renouer avec les contacts interpersonnels. La culture tisse du lien entre les citoyens et contribue à sensibiliser aux sujets d'actualité.

Par ailleurs, la filière culturelle doit réussir le **défi de préserver le patrimoine matériel et immatériel** d'hier tout en soutenant la création et l'innovation pour constituer le patrimoine de demain, en intégrant notamment les nouvelles technologies dans l'offre culturelle.

»» La plus-value de la coopération transfrontalière pour accentuer le rôle levier de la culture

Bien qu'une situation de concurrence puisse paraître inévitable entre les offres culturelles des trois versants, la coopération transfrontalière culturelle présente une véritable plus-value. La culture occupe d'ailleurs une place importante dans l'ensemble des stratégies des acteurs institutionnels du Rhin supérieur.

D'une part, l'action coordonnée à l'échelle transfrontalière permet d'optimiser les moyens, notamment pour le développement d'infrastructures culturelles communes, afin de toucher un public plus large et de faciliter l'accès à la culture, au-delà des grands pôles urbains, à l'image du nouveau centre culturel franco-allemand Art'Rhena ou du Theater Eurodistrict Baden-Alsace. Le développement de stratégies de marketing territorial transfrontalières contribue aussi à accroître la visibilité du Rhin supérieur.

Au-delà de l'argument économique, la coopération culturelle constitue un levier précieux pour renforcer **le sentiment d'appartenance à l'espace commun du Rhin supérieur et contribuer au développement d'une identité culturelle rhénane et européenne**. La participation à des événements culturels génère des temps communs, des expériences sociales porteuses d'émotions à partager et faisant appel à un imaginaire commun. La culture offre également l'occasion de s'ouvrir sur l'autre et sur la différence. En favorisant la circulation des publics à l'échelle du bassin de vie, les populations se connaissent et se rapprochent, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale de part et d'autre du Rhin.

Si la coopération transfrontalière est essentielle en matière de culture, des difficultés perdurent. Barrière de la langue, méconnaissance des acteurs culturels homologues, asymétrie administrative et politique, faiblesse ou absence de structuration des filières à l'échelle transfrontalière, pratiques culturelles des citoyens encore trop largement « nationales » sont autant d'obstacles à lever pour faciliter et encourager les initiatives transfrontalières.

»» Des projets concrets, marqueurs d'une identité culturelle rhénane

Afin de répondre à ces enjeux, le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière vise à favoriser l'émergence de projets culturels transfrontaliers pour donner corps à l'identité culturelle rhénane et renforcer le sentiment d'appartenance à cet espace de vie partagé.

Les projets inscrits au Schéma contribueront à :

- Lancer un nouveau média rhénan trinational et bilingue, qui portera une attention particulière pour les jeunes
- Valoriser le patrimoine commun, la promotion touristique et les actions citoyennes à l'échelle du Rhin supérieur
- Compléter l'offre culturelle transfrontalière par le soutien à de nouveaux événements ainsi qu'aux acteurs du territoire
- Créer ou développer des infrastructures culturelles transfrontalières communes

»» *Le Rhin supérieur, une terre de traditions aux atouts touristiques indéniables*

Terre de traditions, jouissant d'un patrimoine culturel, gastronomique, architectural et paysager très riche, **le Rhin supérieur dispose d'atouts touristiques indéniables**. En 2019, l'Alsace accueillait 23 millions de visiteurs, dont 4 millions en hiver lors des marchés de Noël, et 31 millions de nuitées. En Forêt-Noire, 40 millions de nuitées étaient comptabilisées. Le tourisme constitue un secteur économique majeur générateur d'emploi (en Alsace : près de 40 000 emplois directs, en Forêt Noire : 100 000). Après avoir subi une baisse de fréquentation touristique au cours des années 2020 – 2021, liée à la pandémie de Covid 19, les touristes étaient au rendez-vous en 2022.



Marché de Noël en Alsace (Source : Bartosch Salmanski ADT)

Bien que chaque pays développe sa propre stratégie touristique, des initiatives transfrontalières existent pour promouvoir de manière coordonnée le Rhin supérieur. Les agences de développement touristique, à l'image d'Alsace Destination Tourisme, organisent régulièrement des opérations de promotion et de communication dans le Rhin supérieur : organisation de voyages de presse et d'« éductours », conseils aux organisateurs de voyages, participation à des salons et évènementiels.

»» *Des stratégies touristiques à réinventer face à des enjeux communs*

En raison des contraintes liées aux crises sanitaires, écologiques et géopolitiques, **le secteur touristique fait face à de nombreux enjeux et doit constamment s'adapter**. Par ailleurs, le secteur est confronté actuellement à une pénurie de main d'œuvre, nouvel obstacle pour les entreprises du tourisme, déjà fragilisées après deux ans de mesures pour lutter contre le Covid. Ce contexte oblige à repenser la stratégie touristique en y intégrant la relance économique, tout en tenant compte du changement climatique et de la nécessité de préserver l'environnement.

L'offre touristique doit être régulièrement réinventée afin de répondre aux attentes et modes de consommation en constante évolution, notamment en termes d'accessibilité multimodale, d'itinérance douce, de rencontres avec les acteurs locaux, de tourisme durable, etc., mais dans le respect des sites d'accueil et en fonction de la disponibilité des ressources.

Dans un contexte de mondialisation du tourisme, la visibilité de l'offre devient un enjeu majeur. Il faut **accentuer la promotion touristique commune** à l'échelle du Rhin supérieur dans le but de valoriser les attraits touristiques des différents territoires concernés. S'il est essentiel de porter la destination à l'échelle internationale, il n'en est pas moins important de cibler les habitants et touristes locaux des trois versants, visiteurs principaux des sites du Rhin supérieur.

»» Des projets concrets pour renforcer l'intégration du territoire et son attractivité

Les **13 projets** à vocation culturelle et touristique retenus dans le cadre du Schéma alsacien de coopération transfrontalière permettront de **renforcer globalement l'attractivité** de l'ensemble du Rhin supérieur et de contribuer à l'intégration du territoire transfrontalier. Ils s'attachent à répondre à ces objectifs :

- S'adresser aux touristes lointains mais également aux touristes locaux (pour renforcer leur sentiment d'appartenance au bassin de vie transfrontalier)
- Proposer et promouvoir une offre touristique commune pour susciter l'intérêt d'une pluralité de destinations au sein du Rhin supérieur
- Faciliter le développement des réseaux transfrontaliers de professionnels du tourisme
- Créer des infrastructures et équipements touristiques transfrontaliers

Liste des projets culturels et touristiques

Art'Rhena : pôle culturel franco-allemand et centre de la coopération transfrontalière

Porté par : Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet de centre culturel vise à développer la coopération, les échanges et la culture franco-allemande, par le biais du soutien du bilinguisme, le soutien aux compagnies locales et professionnelles et la programmation pluridisciplinaire.

Micro-Folie à Wissembourg

Porté par : Etat français, Ministère de la Culture
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à renforcer l'offre culturelle de la Micro-Folie de Wissembourg, créée en novembre 2021. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan "Culture près de chez vous" du ministère de la culture pour apporter la culture au plus près des territoires. La Micro-Folie de Wissembourg met en place de nouvelles activités : ateliers de découverte et defabrication DIY, rencontres artistiques, conférences, tournois de jeux vidéo...

Theater Eurodistrict Baden-Alsace - BAAL novo

Porté par : Theater Eurodistrict BAAL
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à renforcer la programmation culturelle trilingue (français, allemand et alsacien) du Theater BADen ALSace (BAAL), pour proposer aux jeunes, aux élèves et aux adultes, des pièces de qualité et des interventions dans des classes sur des thèmes interculturels.

Châteaux rhénans - Promotion et valorisation des châteaux forts du Rhin supérieur

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Dans la continuité de la saison culturelle transfrontalière de l'Ortenaukreis 2021-2022 "Les Portes du Temps", la Collectivité européenne d'Alsace veut, à travers ce nouveau projet, valoriser le fort patrimoine castral transfrontalier autour de la recherche, l'animation culturelle, la promotion touristique et le soutien aux acteurs bénévoles.

Eurodistrict Vélo Gourmand : circuits de randonnée à vélo avec pauses gourmandes et animations

Porté par : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet d'évènement transfrontalier lancé en 2017 par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, vise à être développé pour permettre une découverte ludique du territoire franco-allemand avec un mode de transport doux et des animations artistiques. Un nouveau circuit passant par le pont Pflimlin devrait être développé en plus des deux préexistants (Achern - La Wantzenau et Erstein - Ettenheim).

Création d'un média rhénan

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à mettre en œuvre un média bilingue à l'échelle du Rhin supérieur doté d'une ligne éditoriale propre. Ce média s'articulera avec les médias préexistants et s'alimentera avec les ressources des partenaires par le biais d'une plateforme numérique dédiée. Il s'agira de créer une WebTV valorisant le transfrontalier et le bilinguisme par des programmes spécifiques (talk-show, informations, clips et vidéos) et à diffuser les vidéos d'institutions (offices du tourisme, chambres du commerce, instances de coopération...).

Centre culturel transfrontalier sur le thème de la paix autour de l'église de Froeschwiller

Porté par : Commune de Froeschwiller (FR)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à mettre en place un "Centre Culturel Européen de la paix" en valorisant un monument de la Bataille de 1870. Il s'agit de promouvoir la paix, de porter l'idée européenne à travers l'histoire des relations franco-allemandes et également d'impulser à nouveau le tourisme mémoriel par la rénovation et l'animation de l'Eglise de la paix.

Construction d'une Maison du Tourisme Transfrontalier et d'un Forum de l'Amitié franco-allemande

Porté par : Passage309 - association touristique transfrontalière de Gamsheim/Rheinau

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer une Maison de Tourisme Transfrontalier avec un accueil franco-allemand et permettant d'accueillir des manifestations et animations temporaires. Le but est de requalifier l'environnement du Rhin et la situation de l'île de la Passe-à-Poissons avec cette structure touristique innovante.

Conception et installation d'aires de bivouac en Alsace du nord

Porté par : *Syndicat de coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)*

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer 6 aires de bivouac en Alsace du Nord et de créer un produit d'itinérance sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord. A terme, le réseau de ces aires sera étendu à l'ensemble de la Réserve de Biosphère transfrontalière, pour finir par couvrir l'ensemble du Massif des Vosges.

Développer des circuits de découverte thématique à vélo dans l'espace PAMINA

Porté par : *Landkreis Germersheim*

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer des forfaits vélos (Croqu'vélo pour une location et un déjeuner), des nouveaux circuits transfrontaliers, d'une fête du vélo transfrontalière annuelle et d'assurer une meilleure qualité des circuits.

Promouvoir les fortifications et lignes de défense historiques de l'espace PAMINA

Porté par : *Centre de tourisme, de culture et des visiteurs de Germersheim*

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer une nouvelle offre transfrontalière de loisirs pour les habitants et visiteurs de la région PAMINA avec la mise en réseau des sites de fortifications et lignes historiques de défense allemands et français, le développement d'outils de promotion et la structuration d'une offre adaptée à différentes cibles de clientèle.

Marchés PAMINA : rencontres et produits du terroir

Porté par : *Ville de Rastatt*

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet d'organisation de 3 marchés/événements en 2023-2024 à Rastatt, Landau et Haguenau vise à promouvoir la diversité des produits de la région PAMINA et produits du territoire en présence des producteurs locaux.

Promouvoir et intensifier la coopération entre les stations thermales de l'espace PAMINA

Porté par : *Société de gestion de la station thermale Waldbronn*

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à promouvoir la coopération entre les stations thermales certifiées de l'espace PAMINA (création d'une marque, d'une carte stations thermales, d'une carte avantage, promotion sur les réseaux sociaux).

»» La jeunesse est la richesse et l'avenir du Rhin supérieur

L'éducation et la jeunesse figurent à juste titre parmi les priorités politiques actuelles. En effet, les jeunes de moins de 15 ans représentent une part significative de la population du Rhin supérieur, soit près de 15 %. Plus de 405 000 jeunes suivent un enseignement du premier degré, et 528 000 un enseignement du second degré. Les étudiants de l'enseignement supérieur sont au nombre de 215 000 dont 127 000 dans l'ensemble des universités du Rhin supérieur⁷.

« Les enfants et les jeunes sont notre avenir. Il faut que les nombreux jeunes des deux rives du Rhin se rencontrent et apprennent à se connaître afin que puissent naître une conscience commune et un avenir commun. Leurs contacts et réseaux qui traversent la frontière sont la clé d'un avenir fait de paix et de tolérance, en Europe, dans le monde et dans la région du Rhin supérieur » : telle est la conviction des membres du groupe de travail de la Conférence du Rhin Supérieur dédié à la Jeunesse, qui « s'engage en faveur du développement d'une conscience transfrontalière chez les enfants et les jeunes et souhaite contribuer à la création de conditions positives pour que les enfants et les jeunes du Rhin supérieur puissent grandir et s'épanouir ».

La Collectivité européenne d'Alsace a mis en place une politique volontariste en faveur de la jeunesse, avec un axe éducation prononcé. Elle poursuit ainsi un triple objectif au service des jeunes :

- Renforcer l'égalité des chances
- Donner des opportunités à chacun
- Accompagner les jeunes à devenir des adultes ouverts, responsables, autonomes et engagés.

À cet effet, la collectivité s'exprime à plusieurs niveaux et propose notamment des **actions éducatives, réfléchies pour être adaptées aux besoins des jeunes**, dans une recherche toujours plus forte de coordination et de complémentarité avec le Rectorat. Ces actions sont proposées aux collèges et aux structures qui permettent l'accompagnement des jeunes, afin qu'un maximum de collégiens et de jeunes adultes puissent bénéficier d'outils et de projets sur des thématiques aussi variées que nécessaires.

Quelques exemples de cette volonté politique par des actions éducatives en lien avec notre place privilégiée de collectivité transfrontalière :

- La découverte du monde professionnel dans le Rhin supérieur
- Les échanges scolaires en pays germanophones
- La proposition d'action culturelle en langue régionale

La coopération transfrontalière se veut être un **outil de développement du potentiel prometteur que représente la jeunesse**. Elle doit se faire pour et par les jeunes, afin de leur apporter les outils adéquats qui leur permettront de s'épanouir dans le Rhin supérieur, à travers une meilleure qualité de vie et une vision commune. À cet effet, de nombreux projets transfrontaliers inscrits dans le Schéma s'adressent aux jeunes.

⁷ Conférence du Rhin supérieur, Faits et chiffres 2020.

La Conférence du Rhin Supérieur a souhaité « donner la parole aux jeunes », et a mené à l'été 2019 une interview auprès de 1 400 jeunes adultes de 18 à 29 ans, d'Allemagne, de France et de Suisse, résidant dans le Rhin supérieur. L'enquête a permis de montrer l'intérêt de la jeune génération pour la coopération transfrontalière, mais a également relevé que le « *Rhin supérieur n'est pas un objet d'identification pour les jeunes. La jeunesse se sent européenne* ». Elle a mis en évidence l'insuffisance des connaissances de la langue du voisin, mais aussi **la volonté des jeunes de s'engager dans la coopération transfrontalière**, tout en souhaitant un engagement transfrontalier plus fort des politiques et des autorités. Les jeunes interrogés placent l'environnement, la mobilité et la formation parmi les domaines nécessitant le plus d'attention dans le Rhin supérieur.



Parlement transfrontalier air-climat-énergie

(Source : Joachim Lerch, Science&Technologie e.V.)

Les résultats de cette enquête permettent à la Conférence du Rhin Supérieur et à l'ensemble des acteurs transfrontaliers de mieux adapter les orientations de la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur aux besoins et aux attentes de la jeune génération.

Les projets de coopération transfrontalière doivent permettre aux jeunes du Rhin supérieur de développer leur sentiment d'appartenance au Rhin supérieur, en favorisant les rencontres, les échanges, les interactions, mais aussi en leur permettant d'acquérir des connaissances linguistiques. Toutes ces actions permettront aux jeunes du Rhin supérieur de développer une vision commune de l'avenir de la région trinationale.

Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière permettra ainsi une expression de la jeune génération, notamment à travers :

- Des projets d'éducation à l'environnement et de sensibilisation au climat
- Le soutien à des actions de développement de la vie étudiante et de la mobilité transfrontalière
- Des projets d'établissements bilingues pour favoriser l'apprentissage de la langue et l'interculturalité
- La poursuite et le développement d'outils en faveur du bilinguisme

»» La pratique du sport « fait partie intégrante de l'éducation et de la culture »⁸.

L'activité physique est également essentielle pour **favoriser l'intégration sociale**, tout comme la solidarité intergénérationnelle. Réel vecteur de partage et de cohésion, le sport doit être perçu comme un moyen de renforcer une identité commune et un sentiment d'appartenance. L'espace du Rhin supérieur, territoire sportif avec ses stations de ski et ses multiples chemins de randonnée, le dynamisme de ses clubs, est un lieu propice au développement d'une offre sportive toujours plus complète et attractive, s'adressant à tous les publics.

Dans cette optique, la coopération transfrontalière est primordiale pour assurer une mise en réseau des associations et fédérations, et ainsi permettre de **multiplier et de faciliter les rencontres entre citoyens des trois versants**. Les projets transfrontaliers de nature sportive, marathons transfrontaliers, tournois trinationaux, forums autour du sport, sont nombreux et régulièrement soutenus via des appels à projets ou des fonds dédiés (notamment le fonds sport de la Conférence du Rhin Supérieur).



Forum sport organisé en 2018 par le Département du Haut-Rhin (© Collectivité européenne d'Alsace)

Une forte demande de diversification des pratiques est visible dans l'espace du Rhin supérieur, d'ailleurs, les citoyens français n'hésitent pas à profiter des offres sportives de leurs voisins allemands et suisses, et inversement. Cependant, certains obstacles s'imposent à une pratique facilitée de part et d'autre du Rhin. Par exemple, le manque de connaissances concernant l'existence d'équipements sportifs et l'absence de leur mutualisation est une entrave à l'organisation de manifestations ainsi qu'à la réalisation d'économies d'échelle. Même si des avancées sont notées, comme l'organisation de marathons transfrontaliers, rendue possible par de récentes évolutions législatives et réglementaires.

⁸ LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, Titre I^{er}, article 7.



Marathon transfrontalier (@Jean-François Badias,
Eurométropole de Strasbourg)

Différentes instances dédiées au sport initient et facilitent la coopération transfrontalière dans le domaine sportif, comme par exemple les instances européennes telles que la *Commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport* de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe ou le *groupe sport* du Parlement européen, mais aussi transfrontalières, comme le groupe de travail sport de la Conférence du Rhin Supérieur.

La coopération transfrontalière doit être un moyen **d'assurer un service public de qualité**, notamment à travers la mise en commun des ressources (financières et infrastructurelles) comme l'expriment les professionnels du domaine sportif, désireux d'être plus attractifs et plus compétitifs.

Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière permettra de soutenir **8 projets sportifs transfrontaliers** à travers :

- Le partage accru de pratiques et de méthodes renforçant l'offre de disciplines
- L'intensification des rencontres des comités sportifs
- Le développement des rencontres autour du sport (dans les collèges, à travers des stages sportifs ou encore des tournois transfrontaliers)
- La démocratisation des activités pour les personnes à mobilité réduite pour renforcer l'inclusion sociale et l'égalité
- Promouvoir une activité physique régulière, notamment chez les plus jeunes
- Faire du Rhin supérieur un territoire pleinement impliqué dans les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, à travers l'initiative « Terre de Jeux 2024 »
- Donner au sport un rôle fédérateur d'identité commune

Liste des projets sportifs

Organisation de Rencontres Jeunes Sportifs

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à étendre les rencontres entre jeunes et clubs sportifs de haut niveau et permettre les échanges sportifs transfrontaliers à l'ensemble des territoires de la Collectivité européenne d'Alsace.

Organisation de tournois de football transfrontaliers

Porté par : District d'Alsace de football et homologues allemands
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à étendre aux autres Eurodistricts (déjà présent sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA), la pratique de tournois de football transfrontaliers et les rencontres entre compétiteurs.

Organisation de stages de football transfrontaliers (ou autres disciplines)

Porté par : Clubs sportifs et comités
Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer les rencontres sportives et conviviales de part et d'autre de la frontière par le biais de stages, entraînements communs et tournois amicaux, freinés par la crise sanitaire.

Développement des rencontres transfrontalières via le sport dans les collèges

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à faciliter les échanges entre collégiens du Rhin supérieur par le biais de rencontres sportives (sports collectifs, de nature) de deux à trois jours. Ce projet serait réalisé avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et pourrait se faire via le label "Génération 2024" préexistant.

Soutenir les rencontres entre comités sportifs

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à poursuivre l'organisation de rencontres entre les comités sportifs du Rhin supérieur (rencontres entre homologues français et allemands des comités) pour échanger sur la pratique, la formation et la réflexion sur des thématiques communes (handicap, sport santé...).

Proposer des partenariats franco-allemands renforçant les Centre de Préparation aux JO de Paris 2024

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace
Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à associer les partenaires allemands au label "Centre de Préparation des Jeux" pour mutualiser les infrastructures et répondre au risque de saturation des équipements lors de l'accueil des athlètes à l'occasion de la tenue des Jeux Olympiques à Paris et en France en 2024.

Organisation de marathons transfrontaliers

Porté par : Association des Courses de Strasbourg Europe (ACSE)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet de la Collectivité européenne d'Alsace vise à soutenir, financièrement ou politiquement, les associations pour l'organisation des grandes manifestations sportives (Strasbourgeoise, marathon Strasbourg-Kehl), pour assurer l'attractivité du territoire.

Sport'Rhena : créations d'infrastructures et rencontres et interactions sportives entre Français et Allemands

Porté par : Sportbund (à confirmer)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à soutenir les rencontres et interactions sportives franco-allemandes par la création d'un centre sportif commun, proposant une gamme d'activités accessibles et attrayantes tout en étant un point de rencontres pour des rencontres sportives (escalade, basketball, BMX...). Ce projet complète le projet Art'Rhéna.

8. Faciliter la vie du citoyen frontalier



»» Renforcer et développer le service aux usagers transfrontaliers

Les « **usagers du transfrontalier** », à savoir les personnes qui ont besoin de réponses ou de prestations des services publics ou d'autres organisations des trois pays en matière transfrontalière, se comptent par centaines de milliers dans le Rhin supérieur.

Les interactions entre les trois pays du Rhin supérieur sont nombreuses. Elles concernent notamment l'emploi pour les frontaliers, mais aussi la consommation au sens large – biens, culture, tourisme - pour les citoyens des trois pays ou encore des questions de santé ou de mobilité.

De nombreux services publics sont concernés de part et d'autre de la frontière par ces situations individuelles et les questions que leur posent ces usagers transfrontaliers. Ceux-ci peuvent être les centres des impôts, les caisses de retraite, les services de santé, des Maisons de service, etc.

Les réponses à ces questions sont souvent complexes car elles concernent plusieurs structures, font appel à des cadres juridiques nationaux et communautaires et souvent nécessitent la maîtrise du français et de l'allemand.

Plusieurs structures disposent déjà de ce fait d'une **expertise spécifique en matière transfrontalière** reconnue afin d'apporter une réponse aux usagers confrontés aux problèmes parfois complexes liés à la traversée de la frontière, comme le montrent les exemples ci-dessous :

Le **réseau des 4 INFOBEST du Rhin supérieur** permet d'informer et de conseiller les citoyens sur les questions transfrontalières, notamment sur les thématiques de l'emploi, de la retraite, des impôts, des prestations familiales. Ce sont près de 22 000 demandes qui sont traitées chaque année par les INFOBEST. Leur rôle s'est accru dans le contexte sanitaire de ces deux dernières années, et la fermeture des frontières qui en a découlée. Les INFOBEST constituent un exemple concret de facilitation des démarches des citoyens du Rhin supérieur et un service public de qualité, proche des usagers.



Villa Rehfus : siège de l'INFOBEST Kehl-Strasbourg

(Source : Conférence du Rhin supérieur)

Le **Centre européen de la consommation** de Kehl est une structure d'information et de conseils aux consommateurs. Compétent sur les questions transfrontalières et européennes, le CEC est la seule structure binationale du réseau européen des Centres Européens des Consommateurs présents dans chaque Etat membre de l'Union européenne. A la fois service de proximité dans une région frontalière, responsable de projets innovants et porteur de missions européennes, le CEC se présente comme un acteur incontournable en matière de protection des consommateurs transfrontaliers et européens. Le CEC fait partie d'un réseau de structures apportant informations et conseil aux personnes concernées par des mouvements transfrontaliers, et vient ainsi en complément de l'offre d'information fournie par les INFOBEST notamment.

Les **Eurodistricts** constituent les bras armés des collectivités locales en matière de coopération transfrontalière de proximité. Pour renforcer l'impact des politiques transfrontalières en faveur des habitants et des territoires, ils représentent des acteurs efficaces et indispensables. La qualité du maillage territorial constitue un avantage pour les citoyens du Rhin supérieur qui se caractérise par la présence de quatre Eurodistricts.

Les **services de placement transfrontalier**, offre conjointe de Pôle Emploi et de l'Agentur für Arbeit, s'adressent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler dans les zones frontalières franco-allemandes, ainsi qu'aux entreprises installées dans ces régions. Au nombre de quatre sur le territoire du Rhin supérieur, ils assistent à la fois les demandeurs d'emplois et les employeurs, en leur apportant un conseil personnalisé et adapté sur le marché du travail, avec un suivi individuel du processus de candidature et de recrutement. Ils travaillent en collaboration avec **EURES-T Rhin supérieur**, réseau européen des acteurs du marché du travail dans la région du Rhin supérieur. Créé à l'initiative de la Commission européenne, ce réseau rassemble les services publics de l'emploi, les partenaires sociaux et les collectivités territoriales de France, d'Allemagne et de Suisse. Son but est de faciliter la mobilité de la main d'œuvre dans le Rhin supérieur

Toutes ces structures se font le relais de situations diverses et variées démontrant la nécessité de continuer à délivrer ces services à destination des travailleurs frontaliers, des demandeurs d'emploi, des entreprises, des associations, etc., en les étoffant et en en simplifiant l'accès.

L'expérience de ces structures, notamment celle du réseau INFOBEST existant depuis presque 30 ans, est un atout majeur pour le territoire et ses habitants qui mérite d'être valorisé.

L'avenir pourrait s'envisager sous la forme d'un service public transfrontalier innovant, favorisant les synergies entre les structures et se servant des innovations techniques pour encore mieux informer les usagers du transfrontalier.

»» Comment le Schéma alsacien de coopération transfrontalière contribue au développement d'un service public transfrontalier innovant

L'objectif du Schéma est à la fois de renforcer les moyens et l'expertise des structures transfrontalières spécialisées mais aussi des services nationaux concernés et d'imaginer de nouveaux services visant à faciliter la vie du citoyen transfrontalier.

Les INFOBEST, Frontaliers Grand Est et le Centre européen de la consommation ont collaboré en 2021 pour la création d'un outil numérique de franchissement des frontières informant sur les droits et

obligations en période de pandémie, avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Région Grand Est : cet outil a connu plus de 200 000 connexions en une année de service. La Collectivité européenne d'Alsace et d'autres partenaires se proposent de **développer cet outil de franchissement** existant afin de répondre à un panel de questions plus large encore, et notamment d'apporter des conseils sur des questions de franchissement de la frontière en « temps ordinaire ».

Le projet de **Maison de Services Rhin supérieur** vise à renforcer le réseau INFOBEST pour en faire un service public transfrontalier innovant. L'objectif est de mettre à profit l'expérience acquise, de créer des synergies, en s'inspirant du modèle des Maisons France Services et en créant une offre digitale de services. Ce projet, inscrit dans la « stratégie 2030 » de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur, réunit un large partenariat transfrontalier autour du Regierungspräsidium Freiburg, porteur du projet.

La **création d'un observatoire transfrontalier** permettra de mettre en place un outil pour apporter une compréhension de l'organisation et de la fonctionnalité des bassins de vie transfrontaliers, des enjeux et des besoins qui les caractérisent, des actions qui s'imposent en réponse aux besoins, au moyen de la constitution d'un panel d'indicateurs français, allemands et suisses, dans différents domaines jugés prioritaires (mobilité, emploi, santé, etc.) et en lien avec les instruments et les réseaux existants.

Les **9 projets** retenus dans la thématique visent à :

- Développer des lieux et des outils numériques pour avoir accès à l'information et à du conseil
- Favoriser l'accès des citoyens à des services transfrontaliers
- Parvenir à un service public transfrontalier innovant
- Favoriser les synergies entre les structures existantes

Liste des projets de la thématique

Maison de services Rhin supérieur (MSRS)

Porté par : Regierungspräsidium Freiburg

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en place la première Maison de services du Rhin supérieur à Kehl pour mutualiser les ressources autour de la digitalisation de l'offre et pour accéder à un lieu d'accueil spécifique pour faciliter les démarches des citoyens. Ce projet vise à développer le réseau Infobest.

Lieu ressource transfrontalier KaléidosCOOP

Porté par : Maison de l'Emploi de Strasbourg (MDE)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer un lieu physique au sein du tiers-lieu transfrontalier KaléidosCOOP pour simplifier, rendre visible et accessible la coopération transfrontalière dans le domaine de l'emploi, du marché du travail et de l'entrepreneuriat.

Création d'un outil de suivi des projets transfrontaliers dans le Rhin supérieur

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à créer un outil de suivi de l'évolution des projets du Schéma alsacien de coopération transfrontalière, grâce à une classification des projets par thématiques et selon des critères (porteurs, budget, opérationnalité), tout en gardant une trace des projets étudiés dans le cadre du Schéma.

Développement d'une campagne multimédia pour les consommateurs transfrontaliers

Porté par : Centre Européen de la Consommation (CEC)

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à développer la communication sur les réseaux sociaux en faisant une vidéo de présentation du Centre européen de la Consommation dans les deux langues, diffusé pour les 30 ans de l'institution en 2023, et d'autres vidéos sur différentes thématiques pour informer les consommateurs.

Bürgerportal

Porté par : Région Grand Est, Staatsministerium du Bade-Wurtemberg

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à mettre en œuvre un portail citoyen à l'échelle du Rhin supérieur, couvrant le Bade-Wurtemberg et le Grand Est. Ce portail multithématique favorisera la diffusion d'informations sur la vie quotidienne.

Projet de relance et de massification d'échanges et/ou de stages de fonctionnaires dans le Rhin supérieur

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Court terme (démarrage 2023-2024)

Ce projet vise à relancer et à massifier les échanges professionnels de fonctionnaires de part et d'autre du Rhin, en relançant notamment les conventions que les anciens départements alsaciens avaient conclues avec leurs partenaires allemands et suisses.

Création d'un Observatoire transfrontalier

Porté par : Collectivité européenne d'Alsace

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet a pour objectif de dresser un portrait du Rhin supérieur au travers de données statistiques et géographiques. Il s'agira d'un atlas en ligne où de nombreuses thématiques seront abordées.

Maison de territoire de Mulhouse

Porté par : Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer un espace partagé par les acteurs locaux impliqués dans les projets territoriaux de l'agglomération de Mulhouse. La dimension transfrontalière du projet réside dans l'inclusion de partenaires allemands dans les locaux de l'ancienne Banque Populaire (comme "UMVelt GMBH").

Point de contact franco-allemand pour la justice en région transfrontalière

Porté par : Centre Européen de la Consommation (CEC)

Mise en œuvre : Moyen terme (démarrage 2025-2026)

Ce projet vise à créer un « Point justice transfrontalier » au sein du Centre européen de la Consommation à Kehl afin de permettre aux citoyens un exercice effectif de leurs droits dans le cadre d'une procédure en justice dans le pays voisin, lorsque leur démarche amiable a échoué.



L'enjeu du suivi des projets inscrits dans le Schéma

Afin de pouvoir rendre compte régulièrement de la mise en œuvre des projets et de leur impact pour la population et pour pouvoir en échanger avec nos partenaires de la coopération transfrontalière, un effort important sera mené pour assurer le suivi, le pilotage, l'évaluation et la communication du Schéma alsacien de coopération transfrontalière à compter de 2023.

En effet, pour garantir son efficacité et pour voir perdurer la dynamique partenariale, il convient de ne pas en rester à une publication unique, rendue obligatoire par la loi, mais **d'assurer une démarche partenariale pérenne**. Pour ce faire, la Collectivité européenne d'Alsace entend actionner différents leviers.

Le Schéma alsacien de coopération transfrontalière : un document évolutif

La Collectivité européenne d'Alsace n'entend pas se contenter du Schéma alsacien de coopération transfrontalière tel qu'il est rédigé à ce jour : cette première version du document, pour complète qu'elle soit au regard des exigences de la loi, sera amenée à évoluer, de manière naturelle, en fonction du degré de réalisation des projets, de l'émergence de thématiques nouvelles ou de nouveaux projets.

La Collectivité européenne d'Alsace proposera ainsi une **version révisée annuellement du document**, dans le cadre d'un comité *ad hoc*.

»» La mise en place d'une comitologie adaptée

Un **comité de suivi** du Schéma sera mis en place. Cette instance, pilotée par la Collectivité européenne d'Alsace et associant les collectivités territoriales citées dans la loi Alsace (Région Grand Est, principaux EPCI, Eurodistricts) ainsi que l'Etat, aura pour fonction d'assurer un suivi global de la démarche du Schéma, et en particulier de faire un point régulier sur l'avancement des projets retenus. C'est également à ce niveau que pourraient se coordonner les différentes structures présentes afin de parler d'une voix commune dans les instances de coopération à l'échelle du Rhin supérieur. C'est enfin là que la cohérence entre les différents Schémas (SRDEII, SCT de l'EMS...) pourrait être maintenue en continu.

Ce comité de suivi au niveau du versant français du Rhin supérieur pourrait se réunir deux fois par an et comporter des représentants des instances suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace
- Région Grand Est
- Eurométropole de Strasbourg
- Mulhouse Alsace Agglomération
- Colmar Agglomération
- Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Saint-Louis Agglomération
- Communauté d'Agglomération de Sélestat
- Eurodistricts du Rhin supérieur (PAMINA, Strasbourg-Ortenau, Région Freiburg – Centre et Sud Alsace, Eurodistrict trinational de Bâle)

Le comité de suivi pourrait être élargi, une fois par an, à des représentants des partenaires frontaliers et des organes de la coopération qui se sont impliqués dans l'élaboration du Schéma tels que :

- Land de Bade-Wurtemberg
- Land de Rhénanie-Palatinat
- Canton de Bâle-Ville
- Canton de Bâle-Campagne
- Conseil rhénan, Conférence du Rhin Supérieur, Comité de Coopération Transfrontalière.

Il pourra également s'adosser aux réunions du Pilier Politique de la Région Métropolitaine trinationale du Rhin supérieur (RMT), afin de matérialiser la contribution du Schéma à la stratégie « RMT 2030 » et éviter de créer une nouvelle instance transfrontalière.

Enfin, une **réunion annuelle de l'ensemble des partenaires et porteurs** sera également organisée pour rendre compte de l'avancée des projets et discuter de nouveaux projets en émergence.

Il importe en effet de capitaliser sur l'enthousiasme constaté autour de l'élaboration du Schéma, et de le mettre à profit pour discuter avec l'ensemble des acteurs de l'évolution du document telle qu'esquissée plus haut.

»» La mise en place d'un suivi fin des projets et de leur évaluation

La Collectivité européenne d'Alsace mettra également en place une méthode de suivi des projets retenus dans le cadre du Schéma. L'objectif final de cette démarche est de pouvoir mettre à disposition de tous les partenaires une liste à jour des projets contenus dans le Schéma, sur une **plateforme Internet dédiée**, afin que chaque partenaire puisse aisément ressortir les informations relatives à un projet en français et en allemand. Cet outil constitue d'ailleurs l'une des actions à réaliser contenues dans le Schéma.

Disposant d'indicateurs, **chaque projet fera l'objet d'une évaluation de son impact sur les citoyens** du Rhin supérieur. Cette évaluation devra permettre de bien orienter l'action de la Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires, de piloter efficacement la coopération transfrontalière et de fournir des éléments à communiquer au grand public.

»» Le renforcement des actions de communication

Les partenaires ont relevé, notamment lors de la réunion du 11 mai 2022, une difficulté forte à porter à la connaissance des citoyens du Rhin supérieur les projets transfrontaliers mis en œuvre et leur contribution à l'amélioration de la qualité de la vie.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance de nos concitoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur, il importe ainsi de **mettre en œuvre une communication transfrontalière renforcée**. Celle-ci passera par différents canaux, notamment :

- Diffusion large du Schéma, dans une version adaptée aux citoyens ;
- Réalisation de supports de communication présentant l'avancée des différents projets ;
- Informations régulières et multicanaux sur l'avancement des projets contenus dans le Schéma (points presse, réunions de chantier...);
- Conférences de presse adossées aux réunions du Comité de suivi du Schéma

»» *La mobilisation de moyens financiers de la collectivité au bénéfice des projets*

La réalisation des ambitions du Schéma ne pourra se faire sans la mobilisation de moyens financiers à la hauteur des enjeux. L'adoption du Schéma par les conseillers d'Alsace n'a pas pour objectif de voter le budget alloué aux différents projets retenus. En revanche, la labellisation au titre du Schéma garantit aux porteurs un intérêt marqué de la Collectivité européenne d'Alsace pour leurs projets.

Cela étant, un travail reste à faire désormais pour finaliser les conventions avec les porteurs de projets et partenaires concernés, en tenant compte, d'une part, des contraintes budgétaires actuelles mais aussi, d'autre part, des possibilités de recettes extérieures, notamment mais pas exclusivement des fonds européens.

De la même façon, il convient de veiller à la **mutualisation des moyens budgétaires des partenaires** en rapprochant par exemple les **différents fonds de soutien à la coopération transfrontalière**, au niveau des collectivités territoriales, des services étatiques, des Eurodistricts, du programme INTERREG et des différents fonds de soutien particuliers (OFAJ, etc.).

Enfin, il conviendra aussi de laisser une opportunité aux porteurs de projets qui n'ont pu proposer des actions dans le cadre de cette démarche de 2022 de présenter de nouvelles opérations répondant aux enjeux politiques et stratégiques définis par les partenaires du Rhin supérieur. Une attention particulière sera portée aux porteurs de projets de plus faible ampleur, déroulant leurs actions à l'échelle des Eurodistricts notamment.



« Pour une coopération transfrontalière positive ! »

Les citoyens rhénans changent, ils sont connectés, ils voyagent, ils comparent, ils innovent. L'époque exige d'être plus réactif sur les secteurs d'avenir, en utilisant les réseaux, les forces et les talents de notre territoire. Les défis climatiques, énergétiques, sociaux, géopolitiques, numériques posent également la question de nouvelles vitalités démocratiques et d'implication des citoyens.

Souvent dénommée « laboratoire de l'Europe », notre région demeure divisée par des systèmes nationaux différents qui complexifient la vie quotidienne, économique, culturelle en raison de cet « effet frontière ». Les obstacles demeurent et la coopération transfrontalière se limite parfois à une recherche de solutions à des problèmes, portant ainsi un message négatif. Il ne faudrait pas, en ces temps de contagion bureaucratique et d'explosion des normes, ajouter de la complexité.

Au contraire, **la coopération transfrontalière doit être positive en accompagnant les transitions et en répondant aux exigences de l'époque.** Le Conseil de développement d'Alsace souhaite valoriser la plus-value frontalière plutôt que les difficultés. Vivre sur une frontière est une motivation à toujours franchir les barrières, à se dépasser. Au sein de nos territoires, il faut **échanger sur les bonnes pratiques et les projets**, même si parfois d'apparence ils n'ont rien de transfrontalier, afin de construire les dynamiques de la région ensemble. Les solutions existent au niveau local.

Le Conseil de développement d'Alsace, dans tous les groupes de travail, a souligné l'attente de dynamiques communes, cohérentes et partagées le long du Rhin. A territoire et enjeux communs, réponses élaborées en commun !

La coopération transfrontalière doit également sortir des comités et spécialistes pour devenir une aire de projets facilités pour toutes celles et ceux qui portent spontanément cette capacité d'innovation. La force de vie de l'espace rhénan a toujours porté ses habitants. La Collectivité européenne d'Alsace pourrait avec les acteurs de la coopération transfrontalière s'inspirer de ces ancrages symboliques et réseaux de compétences et de créativité pour imaginer de nouvelles gouvernances correspondant aux attentes des citoyens.

Nous souhaitons avant toute chose **défendre nos biens communs transfrontaliers**, qu'ils soient environnementaux, économiques, alimentaires ou culturels. Nous souhaitons continuer de rayonner et assurer un avenir rhénan et européen durable aux futurs générations !

Le Conseil de développement salue le travail conséquent de la Collectivité européenne d'Alsace autour du Schéma, qui permet de voir l'importance des projets en cours et à venir. **Ce Schéma évolutif pourra donner une certaine cohérence aux différentes stratégies et projets des acteurs** répondant directement à notre souhait de voir un jour une vision globale de développement du Rhin supérieur. **C'est peut-être cela la LIFE VALLEY !**

Les projets portés par les différents acteurs et parties prenantes du Schéma répondent en partie à la multiplicité des enjeux que nous avons soulevée. Nous n'avons pas, pour des raisons évidentes, pu analyser les 1000 projets. Cependant une concordance de choix est apparue lors de la confrontation avec les listes des projets retenues par la Collectivité européenne d'Alsace pour une mise en œuvre rapide. Certains projets issus de nos groupes de travail ont également été proposés par d'autres acteurs comme notamment un media rhéna. Nous espérons également que nos visions et projets pourront être utiles à ce grand travail pour une coopération transrhénane dynamique.

Nous savons que ce Schéma alsacien de coopération transfrontalière n'est pas figé, qu'il est avant tout le commencement d'une nouvelle démarche et qu'il aura cette capacité d'évoluer.

Pour l'avenir, nous souhaitons que soient portées au sein du Schéma certaines lignes de force pour favoriser le « sentiment d'appartenance » qu'il nous a été demandé d'enrichir.

Nos lignes de force !

Rendre la coopération transfrontalière accessible

- Une réflexion sur le trop plein bureaucratique national, européen et local
- Une vulgarisation de la thématique et une dédramatisation de la difficulté à monter des projets afin de motiver professeurs, jeunes, associations, entreprises, à franchir le pas vers nos voisins transfrontaliers.
- Des portails d'entrée unique réels ou virtuels pour favoriser l'élaboration de projets, la mise en réseaux des acteurs et l'accès aux bonnes pratiques
- Un réflexe de consultation des citoyens rhénans en cas de projets transfrontaliers.

Donner une cohérence au Rhin supérieur comme communauté de destin

- Les langues comme « impératifs » et champ d'actions pour les jeunes en leur donnant envie de connaître les pays voisins et l'histoire régionale
- Une réflexion d'ensemble en amont de chaque décision de la Collectivité européenne d'Alsace pour tenir compte de « l'intérêt frontalier »
- Une stratégie d'aménagement et de développement à l'échelle du Rhin supérieur pour répondre ensemble aux enjeux d'avenir autour de nos biens communs culturels, linguistiques, environnementaux, paysagers, universitaires et économiques, etc.

Fédérer autour de symboles

- Identifier et valoriser des lieux-totems, des symboles contemporains de notre espace de vie commun et porteurs de fiertés locales – bâtir une carte des symboles modernes du Rhin supérieur.
- Rendre lisible cette communauté en fédérant les acteurs publics et privés autour un signe commun (logo, mascotte...) à l'entrée des villes ou sur les sites internet des collectivités et un média commun.
- Partager une meilleure connaissance de notre région rhénane à destination du grand public, avec des outils de communication structurants ; une Maison du Rhin supérieur et un média Rhéna.



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu